





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2017-267**

Séance publique du

23 juin 2017

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170623- lmc1112356-DE-1-1
Date de signature : 27/06/2017
Date de réception : mardi 27 juin 2017
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES CLOS LE 31 OCTOBRE 2016

Le 23 juin 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 16/06/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Reine MERGER, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Charlotte BENON, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Madame Danièle BRUNET, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Dominique AUGÉY, Madame Catherine SILVESTRE à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Josyane SOLARI à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Alexandre GALLESE.

Excusés sans pouvoir :

Madame Michele EINAUDI, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Secrétaire : Gaëlle LENFANT

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction Etudes Juridiques &
Contentieux

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2017

Nomenclature : 1.2
Délégation de service public

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES
CLOS LE 31 OCTOBRE 2016- Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Aux termes de la convention d'exploitation du Casino Municipal du 15 juillet 1998 modifiée, la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal s'est engagée à exploiter celui-ci « en vue de satisfaire au mieux le besoin de la population et favoriser le développement touristique et l'attractivité de la Commune ». Cette convention conclue pour une durée de 18 ans à compter du 1^{er} novembre 1998 est donc arrivée à son terme le 31 octobre 2016.

Ce rapport d'activité est donc le dernier qui vous est présenté dans le cadre de cette délégation de service public.

La convention signée en 1998, modifiée par avenants, prévoit, outre le prélèvement sur le produit brut des jeux au profit de la Ville, les obligations suivantes à la charge du délégataire.

AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE :

- Alimenter un fonds d'investissements touristiques. Les sommes affectées à ce fonds sont versées à un compte spécial (compte 471 alimenté par le dispositif du « prélèvement à employer ») qui a cessé d'être abondé depuis la Loi de Finances Rectificative du 29 décembre 2014.

La nature des investissements touristiques à réaliser est choisie, à raison de 50% des sommes disponibles par la Ville et à raison de 50 % par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal.

- Verser une subvention à l'Association " L'Institut de l'Image ".

AU TITRE DE L'EFFORT ARTISTIQUE :

- Organiser des représentations théâtrales, des concerts, des galas ou des attractions de tout premier ordre.
- Organiser des manifestations artistiques de qualité (M.A.Q.).

Comme vous avez pu le constater à la lecture du rapport d'activité transmis par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal, ci-annexé, **l'exploitation de jeux a engendré notamment** :

I -AU TITRE DU PRÉLÈVEMENT SUR LE PRODUIT BRUT DES JEUX :

- le versement à la Ville de 10 % sur le prélèvement opéré par l'Etat.....	1 869 402 €
- le versement du prélèvement communal de 15 % soit.....	4 598 908 €

Total.....	6 468 310 €

II- AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES (COMPTE 471) :

- Un crédit de 1 207 260 a été utilisé par moitié par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal et par la Ville pour le réaménagement de l'espace « les jardins de Cézanne », site ayant accueilli jusqu'en 2001 le Casino.

Cette somme constituait le solde du compte 471 qui, compte tenu des évolutions législatives, ne sera plus abondé.

III- AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (ARTICLE 11 DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION)

Une contribution de 39 509 € au profit de l'Association " L'Institut de l'Image ".

IV - AU TITRE DE L'EFFORT ARTISTIQUE (M.A.Q.) Article 12 de la convention :

Le délégataire a présenté à la Direction Générale des Finances Publiques les demandes d'abattements provisoire et définitif de l'abattement supplémentaire pour les manifestations Artistiques de Qualité. Dans le cadre de sa contribution financière **la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal a versé les sommes suivantes :**

Au titre de la saison MAQ 2015 :

- A l'Association “ Festival International d’Art Lyrique et de Musique d’Aix-en-Provence.....	1 624 751 €
- A l' Association “ Ballet Preljocaj ”.....	406 188 €

Total 1.....	2 030 939 €

Au titre de la saison MAQ 2016 :

- A l'Association “ Festival International d’Art Lyrique et de Musique d’Aix-en-Provence.....	1 639 678 €
- A l' Association “ Ballet Preljocaj ”.....	408 419 €

Total 2.....	2 042 097 €

Total général (1 + 2)..... 4 073 036 €

Conformément à l’article L 1413-1 du C.G.C.T. ce rapport d’activité sera soumis à l’examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir

- **PRENDRE ACTE** du rapport d’activité clos le 31 octobre 2016, ci-joint, communiqué par la Société du Casino Municipal d’Aix Thermal.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine Merger', with a long horizontal stroke extending to the right.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 27/06/2017
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL
Société Anonyme au capital de 2 160 000 €
Siège social : 21, avenue de l'Europe – 13090 – AIX EN PROVENCE
551 620 198 R.C.S. Aix en Provence



RAPPORT D'ACTIVITE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2016

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos au 31 octobre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

- Exploitation des jeux traditionnels (R.F, R.A, B.J.),
- Exploitation de la roulette anglaise électronique (40 postes : 32 aux MAS et 8 aux JT),
- Exploitation du texas hold'em poker,
- Exploitation du jeu la Bataille,
- Exploitation de l'Ultimate hold'em poker,
- Exploitation du jeu du BINGO,
- Exploitation de 267 machines à sous (au 31/10/16),
- Expérimentation de l'I table de Black Jack à compter du 27/07/2016,
- Exploitation d'un restaurant et d'un bar dans la salle des jeux traditionnels,
- Exploitation d'un bar dans la salle des machines à sous,
- Exploitation d'une brasserie,
- Exploitation de 3 restaurants à thème : Oriental, Japonais, Italien,
- Exploitation d'une salle de spectacles,
- Exploitation d'une salle d'expositions,
- Exploitation de 3 salles de réunions.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la clôture de l'exercice à 24 759 149 € contre 24 885 109 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de -0.51 %.

Avec un produit brut des jeux de 46 589 263 €, notre établissement se positionne à la 2^{ème} place dans le classement des Casinos français.

	Au 31/10/2015	Au 31/10/2016
Jeux Traditionnels	10 607 260	11 639 370
Machines à Sous	35 307 677	34 949 893
TOTAL	45 914 937	46 589 263

Le produit net des jeux au 31/10/16 s'élève à 20 136 831 € et augmente de + 0.29 % par rapport à celui de l'exercice précédent (20 078 937 € au 31/10/15).

Les grandes masses de notre chiffre d'affaires se répartissent entre les activités jeux et restauration, de la manière suivante :

Jeux machines à sous :

Notre parc de machines à sous nous a permis de réaliser au cours de l'exercice un produit brut des jeux de 34 949 893€ contre 35 307 677 € l'exercice précédent, soit une baisse de 1.01 %, réalisant ainsi une moyenne journalière de 363 € par machine.

Jeux traditionnels :

Le produit brut des jeux traditionnels s'élève à la clôture de l'exercice à un montant de 11 639 370 € contre 10 607 260 € l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 9.73 %.

Prélèvements :

Le total des prélèvements s'élève donc à 26 452 432 €, en hausse de 2.39 % par rapport à N - 1.

La Commune d'Aix en Provence a perçu au cours de cet exercice :

* Prélèvement communal de 15 % en vertu du Cahier des Charges :	4 598 908 €
* Part communale sur le prélèvement d'Etat :	1 869 402 €
	<hr/>
soit un total de	6 468 310 €
	=====

contre un total de 6 305 595 € l'exercice précédent.

Restauration :

Le résultat global de la restauration atteint un total de 102 647 couverts payants (contre 107 984 l'année dernière) avec un chiffre d'affaires H.T de 3 529 149 €, contre 3 752 352 € l'exercice précédent, soit une baisse de - 5.95 %.

POLITIQUE D'ANIMATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Durant la saison 2015/2016, notre établissement a reçu de nombreux artistes de premier plan tels que Zazie, Cock Robin, Alain Chamfort et bien d'autres...

Le hall d'exposition et la salle de spectacles ont présenté également plusieurs manifestations aux thèmes très variés : séminaires, banquets, formations, salons divers etc...

En application des conditions tenant au bail emphytéotique dans le cadre de la délégation de service public et en concertation avec Madame le Maire d'Aix en Provence, nous avons mis la salle de spectacles à disposition de la municipalité pour 15 manifestations d'intérêt général (arbres de Noël, galas de danse, goûters des seniors ...)

PARTENARIATS EXERCICES 2015/2016

Dans le cadre de nos obligations conventionnelles, nous avons participé au financement des associations suivantes :

Association l'Institut de l'Image :

Notre contribution sur l'exercice 2015/2016, conformément à l'article 11 de la Convention d'Exploitation du Casino, s'élève à la somme de 39 509 €. A la demande de « l'association l'Institut de l'Image », un acompte d'un montant de 19 000 € a été versé le 12 septembre 2016, le solde soit 20 509 € a été réglé le 9 février 2017.

Effort Artistique (Manifestations Artistiques de Qualité) :

Deux associations sont concernées par ces M.A.Q. :

- Association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »
- Association « Ballet Preljocaj »

Conformément à l'article 12.2 de la Convention d'Exploitation du Casino et dans le cadre des conventions de coproduction nous associant à l'organisation des spectacles réalisés par l'association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence » et l'association « Ballet Preljocaj », nous avons présenté à l'autorité administrative compétente les demandes d'abattements provisoire et définitif de l'abattement supplémentaire pour les Manifestations Artistiques de Qualité.

Les récentes évolutions législatives en matière de MAQ n'ont pas eu d'incidence significative dans les comptes de notre société, en raison d'une part des modalités de comptabilisation des MAQ retenues chaque année, et d'autre part des termes des conventions de partenariat établies avec les associations concernées.

Dans le cadre de notre contribution financière, nous avons réglé les sommes suivantes :

- o Au titre de la saison M.A.Q. 2015 : 2 030 939 €
 - . Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence » 1 624 751 €
 - . Association « Ballet Preljocaj » 406 188 €

- o Au titre de la saison M.A.Q. 2016 : 2 042 097 €
 - . Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence » 1 633 678 €
 - . Association « Ballet Preljocaj » 408 419 €

Toutefois, compte tenu des abattements supplémentaires provisoires/définitifs obtenus ou à obtenir, l'impact des Manifestations Artistiques de Qualité sur le résultat comptable de la société a été ramené à :

- une charge nette de l'ordre de 486 373 € (y compris régularisations/saisons MAQ antérieures), compte tenu d'un remboursement attendu égal à 77 % de notre participation,
- contre une charge nette de 362 684 € pour l'exercice précédent (compte tenu d'un remboursement sur le prélèvement des jeux à hauteur d'environ 81% de notre participation).

Sponsoring :

Au cours de cet exercice, nous avons subventionné diverses associations culturelles, artistiques ou sportives à hauteur de 28 000 €.

Compte 471 – Fonds Investissements Touristiques :

Au 31 octobre 2015, le cumul des sommes dotées au titre de l'investissement touristique (prélèvement à employer) présentait un solde créditeur d'un montant de 1 207 260 euros, à utiliser par moitié par la Ville et par moitié par la S.C.M.A.T.

Un avenant n° 5 à la convention d'exploitation du casino d'Aix en Provence du 15/07/98 a été signé entre la Ville d'Aix et la S.C.M.A.T. en date du 12/09/16, stipulant que d'un commun accord le crédit actuel serait conjointement affecté aux aménagements de l'espace « Les Jardins de Cézanne », site ayant accueilli jusqu'en 2001 le Casino, dont le programme est établi par la Ville.

Dans ce cadre notre société s'est acquittée de cette somme globale de 1 207 260 euros au cours de l'exercice 2016.

Compte tenu des évolutions législatives intervenues au cours de l'exercice précédent, plus aucune dotation pour prélèvement à employer n'est constituée depuis 2015, et le compte 471 est donc soldé au 31/10/2016.

Situation sociale

Effectif :

L'effectif moyen et équivalent temps plein, au titre de l'exercice, est de 290 contre 289 au titre de l'exercice précédent.

Risques Prud'homaux :

12 litiges prud'homaux ont été provisionnés au 31/10/2016.

Pour mémoire nous vous rappelons dans le tableau ci-dessous l'ensemble des enjeux des litiges prud'homaux en cours au 31/10/2016 :

Montant total provisionné au 31/10/2016 (Prov. pour Risques et Charges)	243 K€
Montant total des demandes des parties adverses	622 K€

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les chiffres de l'activité des jeux démontrent une légère hausse des résultats de la société.

Travaux de rénovation du Pasino

Dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public évoquée au § 1.3 ci-après, la nouvelle Convention d'exploitation du casino signée avec la Municipalité prévoit le financement d'un programme de travaux et d'équipements par le délégataire, comprenant la conception, construction, rénovation et modernisation du casino.

En effet, seize années après son ouverture au public, le PASINO doit être réaménagé en profondeur afin de répondre à de nouveaux enjeux, de renforcer son attractivité, de remettre en état certains de ses équipements et de faire une mise à jour complète de ses installations liées à la sécurité incendie et au respect de la réglementation PMR.

Ce réaménagement se fonde sur plusieurs points :

- . la réunion en un espace unique avec une seule entrée pour tous les types de jeux,
- . le regroupement des jeux sur 2 niveaux reliés par des escaliers mécaniques,
- . le redéfinition des espaces liés au personnel,
- . le réaménagement et le déplacement de l'espace évènements au rez de chaussée,
- . la redéfinition des espaces de restauration avec la création d'un lieu unique et central de type brasserie,
- . la remise aux normes de tous les sanitaires publics et la création de nouveaux à l'étage pour la salle de jeux,
- . l'amélioration de la desserte de la salle de spectacle et la requalification complète de la rue (verrière rénovée) et des escaliers et ascenseurs liant parking et espaces du PASINO.

Le programme de travaux et d'équipement relatif au projet de réaménagement du Pasino est détaillé aux articles 10 à 20 de la nouvelle Convention d'exploitation, ainsi que dans ses Annexes, pour un investissement total de l'ordre de 24 M€ (TVA non déductible incluse).

La convention de délégation prévoit également un plan prévisionnel d'amortissement permettant notamment d'établir, à titre prévisionnel, la valeur contractuelle de rachat des investissements susceptibles de rester à la charge de la Ville d'Aix ou d'un tiers exploitant, à l'issue de la DSP, et s'établissant selon les options à un montant se situant entre 12 et 13 M€.

Les travaux devraient débuter en mai 2017 pour une durée de 12 mois.
Incidence dans les comptes 2016 du projet de rénovation :

- La valeur nette comptable des immobilisations qui ne seront pas réutilisables dans la nouvelle configuration de l'exploitation a été évaluée à 2,1 M€ (à la date prévisionnelle de livraison du projet de réaménagement), ce qui représente une charge prévisionnelle de l'exercice 2016 de l'ordre de -855 K€ (ramené à la période correspondant à l'exercice 01/11/2015 > 31/10/2016). Une provision pour dépréciation exceptionnelle de ce montant a été enregistrée dans les comptes clos le 31/10/2016 en conséquence.
- Le montant des avances et acomptes et immobilisations en cours relatives au projet, engagées à la date de clôture, s'élève à 1,6 M€, et figure à l'actif du bilan de la société.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice

Contrôles U.R.S.S.A.F relatifs aux exercices 2005 à 2009 :

Contrôle relatif aux exercices 2005 à 2006

Sursis à statuer ; en attente de la décision de la Cour d'Appel.

Contrôle relatif aux exercices 2007 à 2009

L'URSSAF s'est constituée en appel, un montant de 23 834 € a été provisionné.

Contrôle URSSAF 2016

Paielement du redressement de 5 409 €.

Renouvellement de la délégation service public :

A l'issue des négociations et par une délibération en date du 20 juin 2016, le conseil municipal de la Ville d'Aix a décidé de retenir la candidature de la S.C.M.A.T. aux conditions et modalités fixées par la nouvelle convention d'exploitation du Casino signée en date du 12 juillet 2016, pour une durée de 12 ans à compter de la date d'entrée en vigueur, soit le 1^{er} novembre 2016.

Prolongation expérimentation de « l'itable de Black Jack »

Par arrêté ministériel du 20 octobre 2016, modifiant l'arrêté d'autorisation d'expérimenter une table de black jack sous forme électronique, la S.C.M.A.T. a été autorisée à expérimenter l' »i-table de black jack » pour une durée de 6 mois à compter du 27 juillet 2016, date du premier jour d'expérimentation de ce jeu.

Adaptation de l'offre de jeux

Suivant notre déclaration au Ministère de l'Intérieur en date du 27 juillet 2016, notre offre de jeux était la suivante :

	nombre de tables autorisées	minima autorisés	nombre de tables installées
Boule	1	0.50 €	0
Roulette française	1	1 €	1
Roulette anglaise	8	1 €	5
Black-jack	6	1 €	1
Stud poker de casino	2	1 €	0
Bataille	2	1 €	1
Texas hold'em poker	10	1 €	8
Ultimate hold'em poker	2	1 €	1
Total	34		18
	nombre de tables autorisées	minima autorisés	nombre de tables installées
Roulette Anglaise électronique	1 table de 40 postes	0.10 €	1 (40 postes)
Total	1		1
	nombre de MAS autorisées	nombre de MAS installées	
Machines à sous	475	267	
Total	475	267	

Renouvellement de l'autorisation de jeux

Par arrêté en date du 20 octobre 2016, la S.C.M.A.T. est autorisée à exploiter 34 tables de jeux, 450 machines à sous ainsi que la roulette électronique du 1^{er} novembre 2016 jusqu'au 31 octobre 2019.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi.

Activités en matière de recherche et de développement

Conformément aux dispositions de l'Article L. 232-1, II., nous vous informons que notre société, de par son activité, n'est pas concernée par l'activité de recherche et de développement.

Situation d'endettement

En application de l'Article L.225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, la situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires de notre société représente :

	31/10/16	31/10/15	31/10/14
Capitaux propres	11 478 259 €	13 851 985 €	14 802 322 €
Endettement financier	3 706 295 €	2 563 548 €	2 410 732 €
Total bilan	24 499 142 €	26 887 198 €	28 221 191 €
Capitaux propres / Total bilan	46,85 %	51,52 %	52,45 %
Endettement financier / Capitaux propres	32,29 %	18,51 %	16,29 %

Délais de paiement

Conformément aux dispositions des Articles L. 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'à la clôture des deux derniers exercices, la décomposition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs est la suivante :

DETTES FOURNISSEURS	-de 30 jours	de 30 à 60 jours	+de 60 jours	Dont non échues	TOTAL
Exercice 31/10/2015	1 063 915 €	6 565 €	33 691 €	692 523 €	1 104 171 €
Exercice 31/10/2016	535 624 €	0 €	58 519 €	455 400 €	593 783 €

Dont dettes litigieuses : 49 466 €

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activités des filiales et participations

Situation de notre filiale : Société de Brasseries et Casinos « Les Flots Bleus »

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, l'activité de notre filiale a été la suivante :

- exploitation des jeux traditionnels (R.A, B.J, texas hold'em poker), la roulette anglaise sous sa forme électronique,
 - exploitation de 75 machines à sous,
 - exploitation d'un bar dans la salle des machines à sous,
 - exploitation d'un restaurant,
- et se caractérise par les principales données ci-après :

	Au 31/10/2016	Au 31/10/2015	Au 31/10/2014
Chiffre d'affaires	4 150 293 €	3 821 266 €	3 560 980 €
Charges d'exploitation	3 308 928 €	3 137 464 €	3 094 526 €
Résultat d'exploitation	889 390 €	730 994 €	521 077 €
Résultat financier	5 578 €	6 046 €	7 365 €
Bénéfice net comptable	614 980 €	508 124 €	367 682 €
Situation nette à la clôture	1 494 234 €	1 380 633 €	1 121 888 €

Au 31/10/2016 notre société contrôlait la Société de Brasseries et Casinos « Les Flots Bleus » avec un pourcentage de 99.96 %.

Prises de participation ou prises de contrôle (Art L 233-6 et L 247-1)

Nous vous signalons que notre Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune prise de participation ou de contrôle tel que défini aux articles L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce.

Participation des salariés au capital

Au 31 octobre 2016, le personnel ne détenait aucune action dans le capital de la société, dans les conditions définies par l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de notre société mère avec notre filiale

(A l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales)

En application des dispositions de l'alinéa 13 de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application desdites dispositions n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 Octobre 2016.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS D'AUTO CONTROLE (Art. L. 233-13 et L. 247-2)

Nous vous rappelons que le capital de notre société au 31/10/2016 est détenu par :

	Nombre d'actions	Pourcentage
SATHEL	82 435	61.06 %
GROUPE PARTOUCHE	52 157	38,64 %
DIVERS	408	0,30 %
	135 000	100 %

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Activité de la société

Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'élève à 24 759 149 €, en diminution de -125 961 €, soit -0.51 % par rapport au précédent exercice. Le produit net des jeux s'élève à 20 136 831€ et augmente de 57 894 €, soit + 0.29 %.

Le chiffre d'affaires des autres activités baisse de 1 183 854 €, soit -20.39 %.

Le montant des achats et charges externes s'élève à 7 654 544 € et augmente de 815 655 € par rapport à l'exercice précédent, soit + 11,93 %.

La valeur ajoutée telle que calculée sur la liasse fiscale s'élève à 14 504 076 € et diminue de 760 727€ par rapport à l'exercice 2014/2015.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, le montant des traitements et salaires s'élève à 9 008 245€ contre 9 056 142 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 0.53 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 3 382 507 € contre 3 455 605 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 2.12 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 28 513 320 € contre 27 694 008 € l'exercice précédent, traduisant une variation à la hausse de 2.96 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 2 052 331 € contre - 1 299 044 € pour l'exercice précédent. Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à - 1 524 041 € contre - 921 019 € l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 881 351 €, de crédits d'impôts de 33 901 €, l'exercice clos le 31 octobre 2016 se traduit par une perte nette comptable de - 2 371 491 € contre une perte de - 946 493 € l'exercice précédent.

Situation de la société

* La situation nette de la société s'élève à 11 478 259 € au 31 octobre 2016.

Elle a évolué comme suit au cours de l'exercice :	En €
- Situation nette au 1 ^{er} novembre 2015	13 851 985 €
- Résultat de 2015/2016	- 2 371 491 €
- Reprise / Subvention d'Investissement	-2 235 €
- Distribution dividendes	0 €
Situation nette au 31 octobre 2016	<u>11 478 259 €</u> =====

* Les immobilisations nettes s'élèvent à 14 200 801 €, en diminution de 162 856 € par suite des mouvements ci-après :

- Acquisition d'immobilisations	2 987 357 €
- (y compris immobilisations en cours et avances et acomptes versés)	
- Dotations aux amortissements et provisions	- 3 137 637€
- Valeur comptable nette des cessions	- 12 576 €
- Diminution nette des immobilisations	<u>- 162 856 €</u> =====

* L'actif circulant s'élève à 10 298 341 €

* Les dettes, provisions incluses, s'élèvent à 13 020 884 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -2 371 491 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'Article R.225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, le tableau (**annexe 1**) faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT (Art. 243 bis C G I)

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice social clos	Dividendes par Action	Abattement 40% (1)	Prélèvements sociaux (1)	Prélèvement non libératoire (1) (4)
31/10/2013	10,00 €	4,00 € (1)	1,55 € (2)	2,10 € (3) (4)
31/10/2014	---	---	---	---
31/10/2015	---	---	---	---

(1) réservé aux actionnaires personnes physiques calculé sur le montant brut des dividendes

(2) 15,50%

(3) 21%

(4) sauf dispense en fonction du revenu fiscal (couple : revenu \geq 75.000 € \rightarrow célibataire/divorcé/veuf : revenu \geq 50.000 €)

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Situation des mandats des administrateurs

Après avoir examiné la situation des mandats des administrateurs, nous constatons que les mandats de Messieurs Jean-Marc FORNERI et Bernard LEAUX viennent à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Nous vous proposons donc de renouveler Messieurs Jean-Marc FORNERI et Bernard LEAUX dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2019 et tenue en 2020.

Situation du mandat du Commissaire aux Comptes

Après avoir examiné la situation du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant, nous vous précisons qu'aucun de ces mandats n'est arrivé à expiration.



**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES
ARRETE AU 31 OCTOBRE 2016**

Nature des indications	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<u>I – CAPITAL DE FIN D'EXERCICE</u>					
Capital social	2.160.000	2.160.000	2.160.000	2.160.000	2.160.000
Nb actions ordinaires existantes	135.000	135.000	135.000	135.000	135.000
Nb actions à dividende prioritaire (ss droit vote)	0	0	0	0	0
Nb maximal d'actions futures à créer - par conversion oblig. - pour exercice de droits de souscription					
<u>II – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u>					
Chiffre d'affaires H.T.	28.014.042	25.894.622	24 453.665	24.885.109	24.759.149
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1.733.820	2.215.520	893 319	1.195.105	800.126
Impôts s/bénéfices	141.692	- 31.880	- 34.200	-32.472	-33.901
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	475.840	448.929	- 1.165.173	- 946.493	-2.371.491
Résultat distribué	1.350.000	1.350.000	0	0	0
<u>III – RESULTATS PAR ACTION</u>					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation des amortissements et provisions	11,79	16,65	6.87	9,09	5.92
Résultats après impôt, particip. des salariés et dotation aux amortisse- ments et provisions	3.52	3.32	- 8.63	-7.01	-17.57
Dividende attribué à chaque action	10	10	0	0	0
<u>IV – PERSONNEL</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	327	293	292	289	290
Montant de la masse salariale de l'exercice (1)	9.682.634	9.031.717	8.963.229	9.056.142	9.008.245
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (S.S., œuvres sociales)	4.053.420	3.682.502	3.463.826	3.455.605	3.382.507
(la masse salariale inclut les pourboires					



MCR
BAKER TILLY

Société d'Expertise Comptable – Région de Marseille
Société de Commissaires aux Comptes - Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 octobre 2016

SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL
21, avenue de l'Europe
13090 Aix-en-Provence

Ce rapport contient 3 pages

SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL

S.A. au capital social de 2.160.000 €
21, avenue de l'Europe – 13090 Aix-en-Provence
RCS AIX-EN-PROVENCE 551 620 198

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 octobre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Marseille, le 24 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes

MCR BAKER TILLY
Emmanuel MATHIEU



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/10/2016			31/10/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	356 908	355 417	1 491	244
	Fonds commercial (1)	91 212		91 212	91 212
	Autres immobilisations incorporelles	32 781	32 781		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	788 929	563 896	225 033	244 941
	Constructions	27 665 738	20 160 114	7 505 624	9 538 264
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	13 365 189	10 969 785	2 395 403	2 090 626
	Autres immobilisations corporelles	2 868 896	1 847 057	1 021 838	1 142 051
	Immobilisations en cours	2 035 236		2 035 236	282 282
	Avances et acomptes	118 579	34 579	84 000	126 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	800 691		800 691	800 691	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	12 180		12 180	19 253	
Autres immobilisations financières	28 092		28 092	28 092	
TOTAL (II)	48 164 430	33 963 630	14 200 801	14 363 657	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	97 330		97 330	106 462
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 623		3 623	2 296
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	235 845	22 211	213 634	276 846	
Autres créances	7 675 866	49 871	7 625 995	9 250 824	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 753 665		1 753 665	2 249 673	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	604 095		604 095	637 441
	TOTAL (III)	10 370 424	72 082	10 298 341	12 523 541
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	58 534 854	34 035 712	24 499 142	26 887 198	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

13 180

20 253

(3) dont créances à plus d'un an

4 679 856

4 707 122

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/10/2016

31/10/2015

		31/10/2016	31/10/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 160 000	2 160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 406 066	1 406 066
	Ecarts de réévaluation	40 530	40 530
	RESERVES		
	Réserve légale	216 000	216 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	274 514	274 514
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	523 634	523 634
	Report à nouveau	9 219 723	10 166 216
	Résultat de l'exercice	(2 371 491)	(946 493)
Subventions d'investissement	9 282	11 517	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	11 478 259	13 851 985
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	266 689	380 098
	Provisions pour charges	171 612	107 328
	Total des provisions	438 301	487 426
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	27 737	
	Emprunts et dettes financières divers	3 706 295	2 563 548
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	316 152	436 594
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 487	1 070 465
	Dettes fiscales et sociales	4 920 515	4 737 144
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 008	237 635	
Autres dettes	2 867 024	3 502 401	
Produits constatés d'avance (1)	1 364		
	Total des dettes	12 582 583	12 547 787
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	24 499 142	26 887 198
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 371 490,98)	(946 492,51)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		12 266 430	12 111 193
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		27 737	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/10/2016

31/10/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 929		1 929	5 784
	Production vendue (Biens)	(300)		(300)	(741)
	Production vendue (Services et Travaux)	24 757 520		24 757 520	24 880 067
	Montant net du chiffre d'affaires	24 759 149		24 759 149	24 885 109
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 000	10 872
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 694 690	1 494 597
	Autres produits			5 151	4 387
		Total des produits d'exploitation (1)			26 460 989
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 482 057	1 521 813
	Variation de stock			9 132	(7 517)
	Autres achats et charges externes			7 654 544	6 838 889
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 510 916	1 477 872
	Salaires et traitements			9 008 245	9 056 142
	Charges sociales du personnel			3 382 507	3 455 605
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			2 282 366	2 244 608
Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			9 678	8 676	
Dotations aux provisions			171 612	73 996	
Autres charges			3 002 262	3 023 923	
	Total des charges d'exploitation (2)			28 513 320	27 694 008
RESULTAT D'EXPLOITATION				(2 052 331)	(1 299 044)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/10/2016

31/10/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 052 331)	(1 299 044)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	499 790	349 853
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	700	618
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	37 192	36 686
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	1 044	2 591
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	538 727	389 747
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	10 093	11 713
	Différences négatives de change	345	9
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	10 437	11 722	
RESULTAT FINANCIER		528 289	378 025
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 524 041)	(921 019)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	27 113	106 490
	Sur opérations en capital	14 811	33 937
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	113 409	173 331
	Total des produits exceptionnels	155 334	313 757
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	168 838	296 448
	Sur opérations en capital	12 576	30 093
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	855 271	45 162
Total des charges exceptionnelles	1 036 685	371 703	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(881 351)	(57 946)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(33 901)	(32 472)
TOTAL DES PRODUITS		27 155 050	27 098 469
TOTAL DES CHARGES		29 526 541	28 044 962
RESULTAT DE L'EXERCICE		(2 371 491)	(946 493)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		499 790	349 853
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		7 784	9 369

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **24 499 142** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **27 155 050** euros et un total **charges** de **29 526 541** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-2 371 491** euros.

L'exercice considéré débute le **01/11/2015** et finit le **31/10/2016**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits marquants de l'exercice :

La précédente convention d'exploitation arrivant à échéance le 31/10/2016, une nouvelle convention d'exploitation du casino d'Aix en Provence a été signée le 12/07/2016 entre la Ville d'Aix en Provence et la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal, après qu'une délibération du conseil municipal du 20/06/2016 ait décidé de retenir ce candidat aux conditions et modalités prévues dans la nouvelle convention, qui prend effet le 01/11/2016 et pour une durée de 12 ans.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité demeure la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et autres valeurs incorporelles ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Ces éléments sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation à savoir :

-Logiciels	1 an
------------	------

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation.

- Constructions et agencements	8 à 27 ans
- Matériel MAS et Jeux Traditionnels	5 à 10 ans
- Autres Matériel et Outillages	2 à 15 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel et Mobilier de bureau	3 à 10 ans

En référence aux principes des Règlements CRC 2002.10 et CRC 2004.6, notre société s'est également assurée à la clôture de l'exercice qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur de l'actif justifiant une dépréciation.

La nouvelle convention d'exploitation prévoit le financement d'un programme significatif de travaux et d'équipements par le délégataire, comprenant la conception et la réalisation de la rénovation et de la modernisation du casino, selon un plan prévisionnel d'investissement et un programme de travaux et d'équipements précis, affectant la plupart des secteurs d'activité, et qui devrait s'achever dans le courant de l'année 2018.

Dans ce cadre, la direction de la société a initié le recensement de l'ensemble des aménagements, agencements et installations actuels qui ne seront pas réutilisables dans la nouvelle configuration et devront être mis au rebut à l'issue de la rénovation. Leur valeur nette comptable résiduelle (à la date prévisionnelle de livraison du projet de réaménagement) a été évaluée à 2,1 M€, et une révision prospective de leur plan d'amortissement a dû être mise en œuvre à due concurrence, se traduisant

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

par l'amortissement accéléré de ces biens sur les années restant à courir jusqu'au terme de leur utilisation.

La quote-part de l'amortissement accéléré rattachée à l'exercice clos le 31 octobre 2016 s'élève à -855 K€, et une provision pour risques et charges de ce montant a été dotée en 2016 (en contrepartie d'une charge exceptionnelle 2016) afin d'impacter le résultat de l'exercice à hauteur de la meilleure estimation disponible à ce jour.

Au 31/10/2016, aucun autre indice de perte de valeur de l'actif n'a été décelé.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1. Comptes courants nés avant l'entrée en sauvegarde de la société mère Groupe Partouche SA (09/2013)

1.1. Notre société détient une créance en compte courant de 4.315 K€ sur sa société mère Groupe Partouche SA, en vertu de la convention d'omnium de trésorerie qui lie les deux sociétés.

Cette créance, née avant l'entrée de GP SA en sauvegarde, figure à l'actif du bilan de notre société sous le poste « Autres créances » et est inchangée au 31/10/2016. Elle a été admise au passif de Groupe Partouche SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde de GP SA.

Conformément aux termes du jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 29/09/2014, arrêtant le Plan de sauvegarde de Groupe Partouche SA, cette créance ne sera remboursée qu'une fois constaté que l'exécution du Plan de sauvegarde est achevée conformément à l'article L626-28 du Code de commerce. Toutefois le remboursement de cette créance pourra intervenir préalablement par voie de compensation avec toute créance de Groupe Partouche née postérieurement à l'adoption du Plan de sauvegarde et résultant d'une distribution de dividende.

1.2. Par ailleurs, le compte courant débiteur d'intégration fiscale Groupe Partouche SA qui existait au 30 septembre 2013, qui a également été admis au passif de GP SA dans le cadre de la procédure de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

sauvegarde, pourra le cas échéant, en application de l'article L. 622-7 du code de commerce, être compensé avec les dettes d'impôts de même nature (au titre de l'intégration fiscale), nées postérieurement à l'ouverture de la procédure, du fait de leur caractère connexe. A ce jour il est inchangé et s'élève à 187 K€.

2. Enfin la société détient des comptes courants avec la société mère au titre des opérations réalisées depuis l'entrée de GP SA en sauvegarde (09/2013).

Au 31/10/2016 les soldes de ces comptes courants s'élèvent à :

- Créiteur : 2.336 K€ au titre de la convention omnium
- Débiteur : 429 K€ au titre de l'intégration fiscale

Provisions spécifiques à l'activité

Une provision pour charge a été constituée au titre des jackpots progressifs. Cette charge est certaine dans son montant à la date du bilan, mais l'échéance n'en est pas connue.

Changement de méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations

A - Intégration fiscale

La société est fiscalement intégrée dans le groupe d'intégration constitué par GROUPE PARTOUCHE SA et ses filiales en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

La société GROUPE PARTOUCHE SA se constitue ainsi seule redevable de l'impôt société.

B - Ventilation du Chiffre d'Affaires

La répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité est la suivante en K€ :

- Produit Net des Jeux (PNJ)	20.137
- Restauration - Bar	3.822
- Séminaires, locations diverses	316
- Divers	484
Total	24.759

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ce Chiffre d'Affaires est entièrement réalisé en France. Il est important de préciser que la recette des jeux figure en compte de résultat, nette du prélèvement de l'état. Les données brutes en K€ sont les suivantes :

- Produit brut des Jeux	46.589
- Prélèvements sur le Produit brut des Jeux	-26.452
- Produit Net des Jeux (PNJ)	20.137

C - Indemnité de Fin de Carrière

L'indemnité de fin de carrière relative à notre société a été calculée par GROUPE PARTOUCHE. Au 31 octobre 2016 elle a été estimée à la somme de 1.351 K€ (charges sociales incluses) et figure dans cette Annexe Comptable sous la rubrique Engagement Hors Bilan.

D - Contrôle URSSAF

Contrôle URSSAF Années 2005 et 2006

Au cours de l'exercice 2007/2008, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF d'un montant de 160 K€ en principal. Ce redressement a été accepté et payé par la société à hauteur de 3 K€ et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de 157 K€. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés.

En date du 21 avril 2009, la société s'est vue notifier un avis d'inscription de privilège.

En sa séance du 27 mai 2009, la Commission des Recours Amiable a confirmé en grande partie les chefs de redressement, à l'exception du point sur l'obligation de nourriture (environ 39 K€ de redressements abandonnés).

Le 28 septembre 2009, la société a formé recours de cette décision devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. A ce jour l'affaire n'a pas été examinée par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale.

Comme pour les exercices précédents, la direction de la société a estimé qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée en raison de la contestation des chefs de redressements.

Contrôle URSSAF Années 2007 - 2008 et 2009

Au cours de l'exercice 2009/2010, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF et ASSEDIC d'un montant total de 205 K€ en principal. Ce redressement a été accepté par la société à hauteur de 24 K€ et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de 181 K€. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés. La Commission des

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Recours Amiable a rejeté l'ensemble des points contestés par la société en date du 8 juin 2011. La société a donc saisi le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, comme pour le précédent redressement URSSAF (voir ci-dessus).

La direction de la société avait estimé qu'une provision pour risque devait être constatée uniquement à hauteur du redressement accepté, soit pour un montant de 24 K€ et qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée pour les chefs de redressements contestés (179 K€ après abandon d'un des points du redressement). Cette position reste inchangée au 31/10/2016. De plus, le TASS avait rendu en date du 22 octobre 2015 un jugement qui minorait le redressement initial d'un montant de l'ordre de 134 K€.

Le TASS renvoie les parties devant l'URSSAF afin de déterminer le montant des sommes restant à recouvrer et des suites à donner à la procédure de contrôle en litige.

Contrôle URSSAF années 2013 – 2015

Redressement de 5 K€ notifié en 2016, accepté et payé sur l'exercice.

E - CICE

Le Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) est applicable depuis le 1er janvier 2013.

Le CICE de l'exercice 2015/2016 s'élève à la somme de 385 K€ et a été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2016.

Le CICE de l'exercice 2014/2015 s'élevait à la somme de 391 K€ et avait été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Notre utilisation du CICE est conforme aux termes prévus par l'article 244 quater C du Code Général des Impôts.

F - Litiges Prud'Homaux

En cas de litiges prud'homaux, la politique de la société en matière de traduction comptable est la suivante quel que soit le stade de la procédure : les litiges sont traduits en comptabilité par une provision pour risque dont le niveau correspond à l'analyse des avocats en charge des intérêts de la Société, ainsi que de la Direction du Casino.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2016
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres	487 456		4 449		11 005
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	487 456		4 449		11 005

CORPORELLES						
		Terrains	788 929			
	Constructions sur sol propre	9 825				9 825
	sur sol d'autrui	21 519 699				21 519 699
	instal. agencet aménagement	6 136 214				6 136 214
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 552 522		1 128 719		316 052
	Instal., agencement, aménagement divers	1 900 737		79 162		1 979 898
	Matériel de transport	69 562				69 562
	Matériel de bureau, mobilier	761 019		71 147		12 731
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	282 282		1 758 135	5 182	2 035 236
	Avances et acomptes	160 579		2 491	44 491	118 579
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 181 369		3 039 653	49 673	328 783

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	800 691				800 691
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	47 346		12 916		19 989
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	848 036		12 916		19 989

TOTAL	45 516 862		3 057 019	49 673	359 777	48 164 430
--------------	-------------------	--	------------------	---------------	----------------	-------------------

--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2016	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	487 426	171 612	220 737	438 301		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		487 426	171 612	220 737	438 301	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	34 579	854 769		889 348	
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients	34 586	9 678	22 053	22 211
		Autres	49 871			49 871
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		119 036	864 447	22 053	961 430
TOTAL GENERAL		606 462	1 036 059	242 790	1 399 731	
Dont dotations et reprises {	- d'exploitation		181 290	129 381		
	- financières - exceptionnelles		854 769	113 409		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/10/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	12 180	12 180	
	Autres immobilisations financières	28 092	1 000	27 092
	Clients douteux ou litigieux	41 294	41 294	
	Autres créances clients	194 550	194 550	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	8 099	8 099	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 210	40 210	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 457	29 457	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 232 889	2 232 889	
	Groupe et associés (2)	5 194 228	879 380	4 314 848
	Débiteurs divers	170 982	170 982	
	Charges constatées d'avances	604 095	239 087	365 008
	TOTAL DES CREANCES	8 556 078	3 849 129	4 706 949
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	12 916			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	19 989			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	27 737	27 737		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	709 487	709 487		
	Personnel et comptes rattachés	888 917	888 917		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	832 710	832 710		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 108	10 108		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 188 779	3 188 779		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 008	34 008		
	Groupe et associés (2)	3 706 295	3 706 295		
	Autres dettes	2 867 024	2 867 024		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 364	1 364			
TOTAL DES DETTES	12 266 430	12 266 430			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	31/10/2016	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		800 691		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		5 194 227		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		3 706 295		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		730 338		

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/10/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	91 212	
TOTAL	91 212	

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2016	31/10/2015	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	34 177	35 406	(1 229)	-3,47
Autres créances	2 394 882	4 207 610	(1 812 728)	-43,08
TOTAL	2 429 059	4 243 016	(1 813 957)	-42,75



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

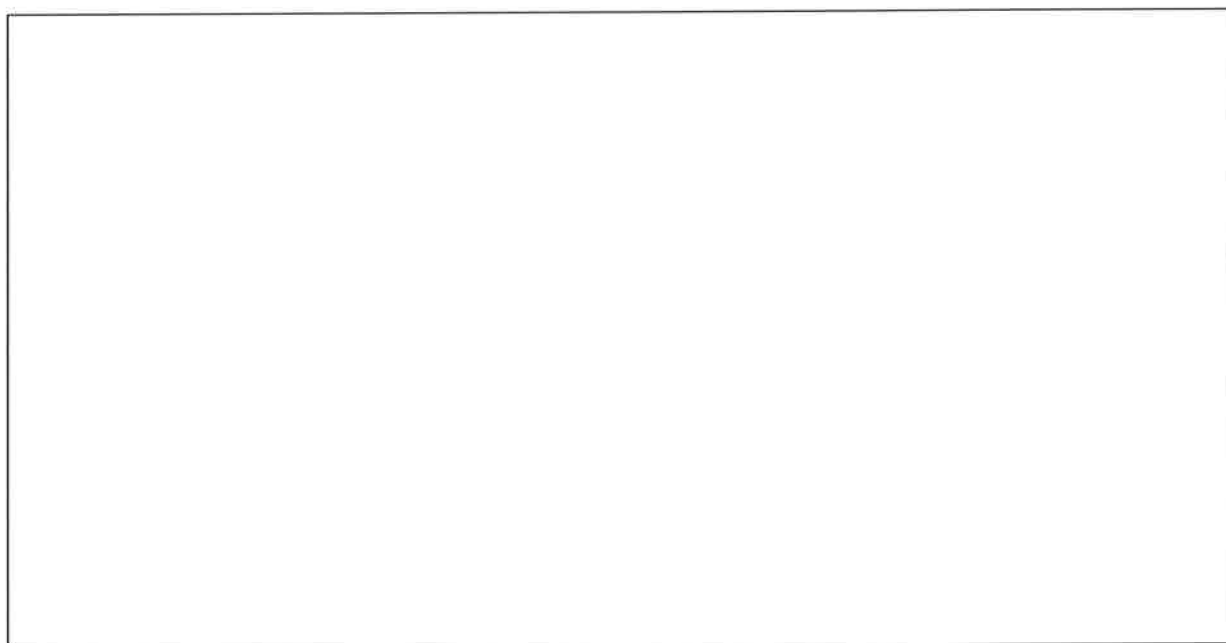
31/10/2016

Total des Produits à recevoir		2 429 059
Autres créances clients		34 177
<i>CLIENT FACTURE A ETABLIR</i>	34 177	
Autres créances		2 394 882
<i>FRN AVOIR A RECEVOIR CENTRALIS</i>	18 101	
<i>ORGANISMES SOCIAUX PDT A RECEV</i>	31 509	
<i>IJSS A RECEVOIR</i>	8 520	
<i>IJ PREVOYANCE A RECEVOIR</i>	163	
<i>ETAT CET</i>	24 310	
<i>ETAT.PRODUIT A RECEVOIR</i>	1 891 206	
<i>PRODUIT IMPOT CICE</i>	317 373	
<i>REMBT A REC ASSURANCE</i>	103 700	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2016	31/10/2015	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 712	203 929	(54 217)	-26,59
Dettes fiscales et sociales	1 662 263	1 502 880	159 383	10,61
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 836 823	2 273 780	563 043	24,76
TOTAL	4 648 798	3 980 589	668 209	16,79



ANNEXE - Elément 6.11

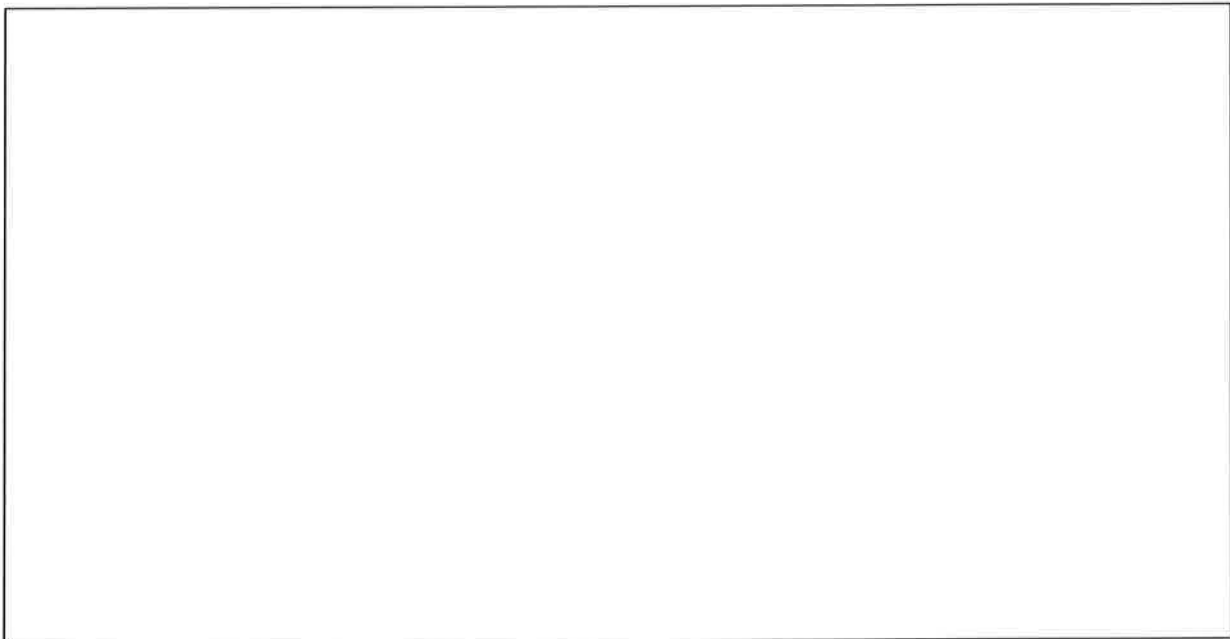
Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/10/2016
Total des Charges à payer		4 648 798
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		149 712
<i>FOURNIS.FACT.NON PARV.</i>	149 712	
Dettes fiscales et sociales		1 662 263
<i>PERSONNEL PROV CP</i>	721 377	
<i>PROVISION REC/RTT</i>	164 660	
<i>PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY</i>	217	
<i>CHARGES SOCX./ C.P.</i>	281 321	
<i>CHARGES SOCIALES REC RTT</i>	64 371	
<i>MEDECINE DU TRAVAIL</i>	3 533	
<i>ORGANIC</i>	5 290	
<i>CHARGES FISCALES SUR CONGES PA</i>	73 992	
<i>CHARGES FISCALES SUR REC/RTT</i>	16 430	
<i>TAXES DIVERSES - CENTRALISATEU</i>	89	
<i>TAXE SUR VEHICULES</i>	3 848	
<i>TAXE HANDICAPES</i>	26 109	
<i>FORMATION CONTINUE</i>	169 208	
<i>EFFORT CONSTRUCTION</i>	69 752	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i>	52 589	
<i>ETAT AUTRES TAXES A PAYER</i>	9 478	
Autres dettes		2 836 823
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	2 836 823	

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2016	31/10/2015	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 364		1 364	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 364		1 364	



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

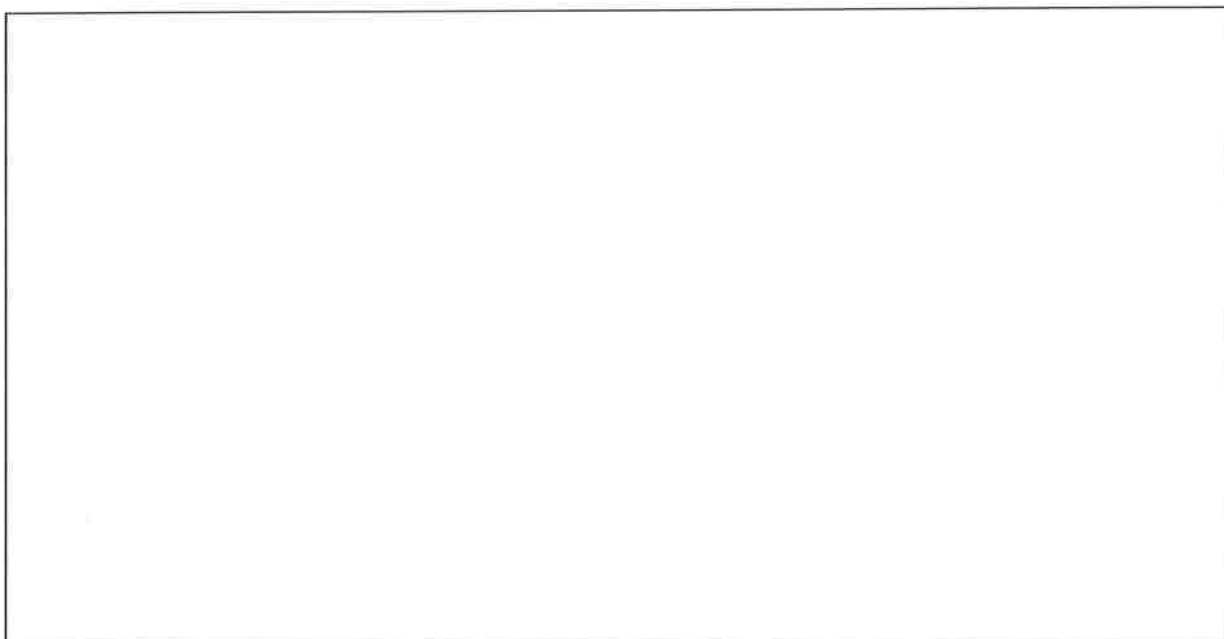
Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 364	1 364
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 364

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2016	31/10/2015	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	604 095	637 441	(33 347)	-5,23
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	604 095	637 441	(33 347)	-5,23



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		604 095	604 095
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			604 095

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/10/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		135 000,00	16,0000	2 160 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		135 000,00	16,0000	2 160 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/10/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(1 524 041)		(1 524 041)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(881 351)		(881 351)
RESULTAT COMPTABLE		(2 405 392)		(2 405 392)

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/10/2016

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail	22 448	19 569
	22 448	19 569
Engagements en pensions, retraite et assimilés	1 351 454	
	1 351 454	
Autres engagements	1 105 115	
- Bail emphytéotique	154 144	
- Matériel pris en location financière	22 260	
- Contrats divers		
	1 281 519	
Total des engagements financiers (1)	2 655 421	19 569
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/10/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	- Provision pour congés payés	526 246
	- Contribution sociale de solidarité	5 290
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		531 536

--	--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/10/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		42	
	Professions intermédiaires		24	
	Employés		178	
	Ouvriers		46	
	TOTAL		290	

Professions intermédiaires = Agents de maîtrise et techniciens

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/10/2016

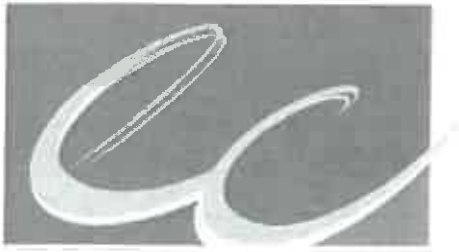
DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
GROUPE PARTOUCHE 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS	SA	193 631 200	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/10/2016	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SA CASINO LES FLOTS BLEUS N° Siren : 058 805 003				
		1 494 234	99,96	614 980
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--



STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL
21, avenue de l'Europe
13090 AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/10/2016			31/10/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	356 908	355 417	1 491	244
	Fonds commercial (1)	91 212		91 212	91 212
	Autres immobilisations incorporelles	32 781	32 781		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	788 929	563 896	225 033	244 941
	Constructions	27 665 738	20 160 114	7 505 624	9 538 264
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	13 365 189	10 969 785	2 395 403	2 090 626
	Autres immobilisations corporelles	2 868 896	1 847 057	1 021 838	1 142 051
	Immobilisations en cours	2 035 236		2 035 236	282 282
	Avances et acomptes	118 579	34 579	84 000	126 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	800 691		800 691	800 691	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	12 180		12 180	19 253	
Autres immobilisations financières	28 092		28 092	28 092	
TOTAL (II)		48 164 430	33 963 630	14 200 801	14 363 657
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	97 330		97 330	106 462
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 623		3 623	2 296
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	235 845	22 211	213 634	276 846
	Autres créances	7 675 866	49 871	7 625 995	9 250 824
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 753 665		1 753 665	2 249 673	
Charges constatées d'avance	604 095		604 095	637 441	
TOTAL (III)		10 370 424	72 082	10 298 341	12 523 541
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		58 534 854	34 035 712	24 499 142	26 887 198
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				13 180	20 253
(3) dont créances à plus d'un an				4 679 856	4 707 122

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/10/2016	31/10/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 160 000	2 160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 406 066	1 406 066
	Ecarts de réévaluation	40 530	40 530
	RESERVES		
	Réserve légale	216 000	216 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	274 514	274 514
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	523 634	523 634
	Report à nouveau	9 219 723	10 166 216
	Résultat de l'exercice	(2 371 491)	(946 493)
Subventions d'investissement	9 282	11 517	
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		11 478 259	13 851 985
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	266 689	380 098
	Provisions pour charges	171 612	107 328
	Total des provisions		438 301
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	27 737	
	Emprunts et dettes financières divers	3 706 295	2 563 548
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	316 152	436 594
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 487	1 070 465
	Dettes fiscales et sociales	4 920 515	4 737 144
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 008	237 635	
Autres dettes	2 867 024	3 502 401	
Produits constatés d'avance (1)	1 364		
Total des dettes		12 582 583	12 547 787
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		24 499 142	26 887 198
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(2 371 490,98)	(946 492,51)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		12 266 430	12 111 193
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		27 737	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/10/2016

31/10/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 929		1 929	5 784
	Production vendue (Biens)	(300)		(300)	(741)
	Production vendue (Services et Travaux)	24 757 520		24 757 520	24 880 067
	Montant net du chiffre d'affaires	24 759 149		24 759 149	24 885 109
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 000	10 872
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 694 690	1 494 597
	Autres produits			5 151	4 387
	Total des produits d'exploitation (1)				26 460 989
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 482 057	1 521 813
	Variation de stock			9 132	(7 517)
	Autres achats et charges externes			7 654 544	6 838 889
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 510 916	1 477 872
	Salaires et traitements			9 008 245	9 056 142
	Charges sociales du personnel			3 382 507	3 455 605
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 282 366	2 244 608
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			9 678	8 676	
Dotations aux provisions			171 612	73 996	
Autres charges			3 002 262	3 023 923	
Total des charges d'exploitation (2)				28 513 320	27 694 008
RESULTAT D'EXPLOITATION				(2 052 331)	(1 299 044)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/10/2016	31/10/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 052 331)	(1 299 044)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	499 790 700 37 192 1 044	349 853 618 36 686 2 591
Total des produits financiers		538 727	389 747
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 093 345	11 713 9
Total des charges financières		10 437	11 722
RESULTAT FINANCIER		528 289	378 025
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 524 041)	(921 019)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	27 113 14 811 113 409	106 490 33 937 173 331
Total des produits exceptionnels		155 334	313 757
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	168 838 12 576 855 271	296 448 30 093 45 162
Total des charges exceptionnelles		1 036 685	371 703
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(881 351)	(57 946)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(33 901)	(32 472)
TOTAL DES PRODUITS		27 155 050	27 098 469
TOTAL DES CHARGES		29 526 541	28 044 962
RESULTAT DE L'EXERCICE		(2 371 491)	(946 493)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		499 790	349 853
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		7 784	9 369

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/11/2015 31/10/2016	12 mois	01/11/2014 31/10/2015	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		14 200 801	57,96	14 363 657	53,42	(162 857)	-1,13
Concessions brevets et droits similaires		1 491	0,01	244		1 247	510,56
20500000	CONCESSIONS & LICENCES	202 641	0,83	202 641	0,75		
20510000	DEPOT MARQUE	154 266	0,63	160 822	0,60	(6 556)	-4,08
28050000	AMORT CONCESSIONS	(202 641)	-0,83	(202 641)	-0,75		
28051000	AMORT LOGICIELS & LICENCES INF	(152 775)	-0,62	(160 578)	-0,60	7 803	4,86
Fonds Commercial		91 212	0,37	91 212	0,34		
20700000	FONDS COMMERCIAL	91 212	0,37	91 212	0,34		
Autres Immobilisations incorporelles							
20800000	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPO	32 781	0,13	32 781	0,12		
28080000	AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS	(32 781)	-0,13	(32 781)	-0,12		
Terrains		225 033	0,92	244 941	0,91	(19 909)	-8,13
21200000	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS TER	788 929	3,22	788 929	2,93		
28120000	AMORT AGENCEMENT TERRAIN	(563 896)	-2,30	(543 988)	-2,02	(19 909)	-3,66
Constructions		7 505 624	30,64	9 538 264	35,48	(2 032 639)	-21,31
21310000	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	9 825	0,04	9 825	0,04		
21410000	BATIMENTS - STRUCTURE	14 555 192	59,41	14 555 192	54,13		
21420000	BATIMENTS/SOL - FLUIDE	6 964 507	28,43	6 964 507	25,90		
21450000	INSTAL.AGENC/CONST.SOL A.	6 136 214	25,05	6 136 214	22,82		
29121450	DEPRECIATION IMMOBILISATIONS	(854 769)	-3,49			(854 769)	
28131000	AMORT. BATIMENTS	(9 825)	-0,04	(9 825)	-0,04		
28141000	AMTS BAT SOL - STRUCTURE	(8 180 305)	-33,39	(7 632 470)	-28,39	(547 835)	-7,18
28142000	AMTS BAT / SOL - FLUIDES	(5 387 762)	-21,99	(5 038 342)	-18,74	(349 420)	-6,94
28145000	AMORT.AAI CONST SOL AUT.	(5 727 453)	-23,38	(5 446 838)	-20,26	(280 616)	-5,15
Installations techniques, matériel et outillage		2 395 403	9,78	2 090 626	7,78	304 777	14,58
21541005	MACHINES A SOUS ROULEAUX ET VI	2 908 413	11,87	2 711 161	10,08	197 252	7,28
21541010	MAT.MACH.A SOUS VIDEO	1 087 460	4,44	942 776	3,51	144 684	13,35
21541020	MAT.MACH.A SOUS ROULEAUX	1 267 435	5,17	1 402 256	5,22	(134 821)	-9,61
21541030	KITS MACHINES A SOUS	243 626	0,99	195 580	0,73	48 046	24,57
21541040	MAT.SOCLES MACHINES SOUS	63 547	0,26	59 402	0,22	4 145	6,98
21541050	MAT.TABOURET MACH.A SOUS	224 253	0,92	212 895	0,79	11 358	5,34
21541055	BILL ACCEPTOR MAS	231 634	0,95	230 364	0,86	1 270	0,55
21541060	AUTR.MAT.MACHINES A SOUS	1 568 522	6,40	1 475 347	5,49	93 174	6,32
21542000	MATERIEL JEUX TRADITION	1 434 717	5,86	1 074 574	4,00	360 143	33,51
21546000	MATERIEL TELEVIDEO SURV.	234 831	0,96	234 831	0,87		
21546500	AUTRE MATERIEL SURV.	8 866	0,04	8 866	0,03		
21549000	MATERIEL EXPL.DIV.CASINOS	618 219	2,52	604 054	2,25	14 165	2,34
21551000	JETONS MACHINES A SOUS	87 533	0,36	87 533	0,33		
21551500	JETONS & PLAQUES JEUX TR.	192 858	0,79	192 858	0,72		
21552000	MATERIEL DE RESTAURATION	321 832	1,31	319 309	1,19	2 523	0,79
21552500	MATERIEL DE CUISINE	1 183 833	4,83	1 156 265	4,30	27 568	2,38
21553000	MATERIEL TECHNIQUE	92 819	0,38	65 786	0,24	27 033	41,09
21554000	MATERIEL MANIFESTATION	1 594 790	6,51	1 578 664	5,87	16 127	1,02
28154105	AMORT. SIEGES M.A.S.	(1 988 945)	-8,12	(1 853 370)	-6,89	(135 575)	-7,32
28154110	AMORT MAS VIDEO	(796 497)	-3,25	(715 949)	-2,66	(80 547)	-11,25
28154120	AMORT MAS ROULEAUX	(1 246 597)	-5,09	(1 352 870)	-5,03	106 273	7,86
28154130	AMORT KITS MAS	(184 790)	-0,75	(166 398)	-0,62	(18 393)	-11,05
28154140	AMORT SOCLE MAS	(58 278)	-0,24	(56 681)	-0,21	(1 597)	-2,82
28154150	AMORT.M.A.S VIDEO/ROULEAUX	(182 598)	-0,75	(166 844)	-0,62	(15 754)	-9,44
28154155	AMORT BILL ACCEPTOR MAS (SANS)	(229 090)	-0,94	(225 054)	-0,84	(4 036)	-1,79
28154160	AMORT AUTRES MATERIELS MAS	(1 359 671)	-5,55	(1 282 047)	-4,77	(77 624)	-6,05
28154200	AMORT. MAT. JEUX TRADIT.	(885 732)	-3,62	(715 098)	-2,66	(170 633)	-23,86
28154600	AMORT.MAT. JEUX TRADIT.	(221 532)	-0,90	(205 814)	-0,77	(15 719)	-7,64

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/11/2015 31/10/2016	12 mois	01/11/2014 31/10/2015	12 mois	Variations	%
28154650	AMORT. AUTRES MAT. SURV.	(8 606)	-0,04	(8 499)	-0,03	(107)	-1,26
28154900	AMORT.MAT.EXPL.DIV.CASINO	(579 955)	-2,37	(566 613)	-2,11	(13 343)	-2,35
28155100	AMORT. JETONS M.A.S.	(87 533)	-0,36	(87 533)	-0,33		
28155150	AMORT. JETONS PLAQUES JTR	(175 411)	-0,72	(163 646)	-0,61	(11 765)	-7,19
28155200	AMORT. MAT. RESTAURATION	(291 943)	-1,19	(282 855)	-1,05	(9 088)	-3,21
28155250	AMORT. MATERIEL CUISINE	(1 061 120)	-4,33	(1 022 740)	-3,80	(38 381)	-3,75
28155300	AMORT.MATERIEL TECHNIQUE	(62 503)	-0,26	(55 609)	-0,21	(6 894)	-12,40
28155400	AMORT. MAT. MANIFESTATION	(1 548 984)	-6,32	(1 534 276)	-5,71	(14 708)	-0,96
Autres immobilisations corporelles		1 021 838	4,17	1 142 051	4,25	(120 213)	-10,53
21812000	A.A.I. BATIMENT CASINO	1 979 898	8,08	1 900 737	7,07	79 162	4,16
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	69 562	0,28	69 562	0,26		
21830000	MAT. DE BUREAU & INFORM.	304 423	1,24	244 297	0,91	60 127	24,61
21840000	MOBILIER	515 012	2,10	516 723	1,92	(1 711)	-0,33
28181200	AMORT AAI BATIMENT CASINO	(1 115 399)	-4,55	(912 236)	-3,39	(203 163)	-22,27
28182000	AMORT. MATERIEL TRANSPORT	(26 315)	-0,11	(14 339)	-0,05	(11 976)	-83,53
28183000	AMORT. MAT. BUREAU & INFO	(208 224)	-0,85	(174 534)	-0,65	(33 691)	-19,30
28184000	AMORT. MOBILIER	(497 119)	-2,03	(488 159)	-1,82	(8 960)	-1,84
Immobilisations corporelles en cours		2 035 236	8,31	282 282	1,05	1 752 953	620,99
23100000	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN	2 035 236	8,31	282 282	1,05	1 752 953	620,99
Avances et acomptes versés sur immob. corporelles		84 000	0,34	126 000	0,47	(42 000)	-33,33
23800000	AVANCES SUR IMMO.CORP.	118 579	0,48	160 579	0,60	(42 000)	-26,16
29380000	PROV/AVANCES ET ACPTEES IMMO CO	(34 579)	-0,14	(34 579)	-0,13		
Autres participations		800 691	3,27	800 691	2,98		
26110078	TITRES CASINO FLOTS BLEU	800 691	3,27	800 691	2,98		
Prêts		12 180	0,05	19 253	0,07	(7 073)	-36,74
27430000	PRETS AU PERSONNEL	12 180	0,05	19 253	0,07	(7 073)	-36,74
Autres immobilisations financières		28 092	0,11	28 092	0,10		
27510000	DEPOTS	26 563	0,11	26 563	0,10		
27550000	CAUTIONNEMENTS	529		529			
27560000	DEPOTS & CAUTIONS MOINS UN AN	1 000		1 000			
TOTAL III - Actif Circulant NET		10 298 341	42,04	12 523 541	46,58	(2 225 200)	-17,77
Matières premières, approvisionnements		97 330	0,40	106 462	0,40	(9 132)	-8,58
31110000	STOCK DE MATIÈRES	63 863	0,26	66 342	0,25	(2 479)	-3,74
31120000	STOCK RESTAURANT	33 467	0,14	40 120	0,15	(6 653)	-16,58
Avances & acomptes versés sur commandes		3 623	0,01	2 296	0,01	1 328	57,83
40910000	FOURNIS. AVANCE & ACOMPTE	3 623	0,01	2 296	0,01	1 328	57,83
Créances clients et comptes rattachés		213 634	0,87	276 846	1,03	(63 212)	-22,83
41110000	CENTRALISATEUR CLIENTS ORDINAI	155 369	0,63	222 235	0,83	(66 866)	-30,09
41119000	CENTRALISATEUR CLIENTS GROUPE	5 004	0,02	4 759	0,02	244	5,13
41610000	CLIENTS DOUTEUX JEUX	13 200	0,05	26 130	0,10	(12 930)	-49,48
41620000	CLIENTS AUTRES DOUTEUX	28 094	0,11	22 902	0,09	5 192	22,67
41810000	CLIENT FACTURE A ETABLIR	34 177	0,14	35 406	0,13	(1 229)	-3,47
49161000	PROV P/DEPR CHQ IMPAYES	(520)		(15 500)	-0,06	14 980	96,65
49162000	PROV. PR DEPREC. CLIENTS RESTO	(21 691)	-0,09	(19 086)	-0,07	(2 605)	-13,65
Autres créances		7 625 995	31,13	9 250 824	34,41	(1 624 829)	-17,56
40982100	FRN AVOIR A RECEVOIR CENTRALIS	18 101	0,07	525		17 576	N/S
42220000	CE FONCTIONNEMENT	3 495	0,01	2 631	0,01	864	32,83
42240000	CE OEUVRE SOCIALE	3 495	0,01	2 631	0,01	864	32,83
42510000	PERSONNEL ACOMPTE SALAIRE	1 108				1 108	

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/11/2015 31/10/2016	12 mois	01/11/2014 31/10/2015	12 mois	Variations	%
43745000	ASSURANCEGSC		18			18	
43870000	ORGANISMES SOCIAUX PDT A RECEV	31 509	0,13	91 860	0,34	(60 351)	-65,70
43870100	ISSARECEVOIR	8 520	0,03	4 627	0,02	3 892	84,12
43870200	IJ PREVOYANCE A RECEVOIR	163		896		(732)	-81,75
44586000	TVA S/FACT.NON PARVENUE	29 457	0,12	38 923	0,14	(9 466)	-24,32
44860001	ETAT CET	24 310	0,10	10 066	0,04	14 244	141,51
44870000	ETAT.PRODUIT A RECEVOIR	1 891 206	7,72	3 770 330	14,02	(1 879 124)	-49,84
44871000	PRODUIT IMPOT CICE	317 373	1,30	327 452	1,22	(10 079)	-3,08
45120000	C/C INT.FISC (SAUVEGARDE)	186 750	0,76	186 750	0,69		
45121000	C/C INT.FISCALE	429 052	1,75	413 520	1,54	15 532	3,76
45130000	C/C JACKPOT MULTISITE CENTRAL	252 214	1,03	70 853	0,26	181 361	255,97
45135000	COMPTE COURANT JPK	11 364	0,05	4 147	0,02	7 217	174,04
45149000	COMPTES COURANTS SAUVEGARDE	4 314 848	17,61	4 314 848	16,05		
46700112	DEBITEURS DIVERS AGEFOS	25 404	0,10			25 404	
46700114	CASINO DE BEAULIEU	8 250	0,03	8 250	0,03		
46700130	CARPA AFFAIRES PRUD/HOMALES			29 938	0,11	(29 938)	-100,00
46720000	AUTRES DEB/CRED CENTRALISATEUR	15 528	0,06	20 592	0,08	(5 065)	-24,59
46875000	REMBT A REC ASSURANCE	103 700	0,42	1 854	0,01	101 846	N/S
49600000	PROVISION DEPR AUTRE CREANCES	(49 871)	-0,20	(49 871)	-0,19		
Disponibilités		1 753 665	7,16	2 249 673	8,37	(496 007)	-22,05
51120100	C.BLEUES BAR A ENCAISSER	6 296	0,03			6 296	
51120110	C.BLEUES JEUX A ENCAISSER	17 140	0,07			17 140	
51120120	C. BLEUES MAS A ENCAISSER	34 150	0,14			34 150	
51120200	A.EXPRESS A ENCAISSER	114				114	
51120400	TICKETS RESTO A ENCAISSER	8 461	0,03			8 461	
51120600	CHEQUES VACANCES A ENCAISSER	2 325	0,01			2 325	
51211014	CIC LYON C/C 00042876301 51			363 536	1,35	(363 536)	-100,00
51211050	BANQUE NATIONALE DE PARIS	8 185	0,03	279		7 906	N/S
51211070	BCME	1 071 036	4,37	926 700	3,45	144 335	15,58
51211071	BCME COMPTE MALADIE	25 241	0,10	15 492	0,06	9 748	62,92
51211090	BRED - BANQUE POPULAIRE	14 679	0,06	529 050	1,97	(514 371)	-97,23
53111000	CAISSE COMPTABILITE	3 285	0,01	2 849	0,01	436	15,30
53111100	CAISSE COMPTABILITÉ RESTO	3 348	0,01	6 603	0,02	(3 256)	-49,30
53112000	CAISSE JEUX	24 136	0,10	69 457	0,26	(45 321)	-65,25
53112110	CAISSE JTR KIOSK	60 900	0,25			60 900	
53115000	CAISSE BAR MACH. A SOUS	300		300			
53115100	CAISSE BAR BRASSERIE	300		300			
53115200	CAISSE BAR JEUX TRADITIONNELS	300		300			
53116000	CAISSE MACH. A SOUS	471 970	1,93	333 305	1,24	138 665	41,60
53117000	CAISSE RESTAURANT JAPON.	100		100			
53117100	CAISSE RESTAURANT ITALIEN	100		100			
53117200	CAISSE RESTAURANT ORIENTAL	100		100			
53118000	CAISSE RESTAURANT BRASS	300		300			
53118100	CAISSE BRASSERIE EXTERIEURE	300		300			
53118200	CAISSE RESTO JEUX TRADITIONNEL	300		300			
53118400	CAISSE BANQUETS	300		300			
Charges constatées d'avance		604 095	2,47	637 441	2,37	(33 347)	-5,23
48600000	CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	495 551	2,02	519 993	1,93	(24 442)	-4,70
48610000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE CE	108 544	0,44	117 449	0,44	(8 905)	-7,58
TOTAL DU BILAN ACTIF		24 499 142	100,00	26 887 198	100,00	(2 388 056)	-8,88

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/11/2015		01/11/2014		Variations	
	31/10/2016	12 mois	31/10/2015	12 mois		%
TOTAL I - Capitaux propres	11 478 259	46,85	13 851 985	51,52	(2 373 726)	-17,14
Capital Social ou Individuel	2 160 000	8,82	2 160 000	8,89		
10131000 CAPITAL SOCIAL	2 160 000	8,82	2 160 000	8,03		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 406 066	5,74	1 406 066	5,23		
10400000 PRIMES LIÉES AU CAPITAL	1 406 066	5,74	1 406 066	5,23		
Ecarts de réévaluation	40 530	0,17	40 530	0,15		
10500000 ECART DE REEVALUATION	40 530	0,17	40 530	0,15		
Réserve légale	216 000	0,88	216 000	0,88		
10611000 RESERVE LEGALE	216 000	0,88	216 000	0,80		
Réserves statutaires ou contractuelles	274 514	1,12	274 514	1,02		
10630000 RESERVES STATUTAIRES	274 514	1,12	274 514	1,02		
Autres réserves	523 634	2,14	523 634	1,95		
10688000 RESERVES DIVERSES	523 634	2,14	523 634	1,95		
Report à nouveau	9 219 723	37,63	10 166 216	37,81	(946 493)	-9,31
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	9 219 723	37,63	10 166 216	37,81	(946 493)	-9,31
RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 371 491)	-9,68	(946 493)	-3,52	(1 424 998)	-158,56
Subventions d'investissement	9 282	0,04	11 517	0,04	(2 235)	-19,41
13810000 SUB PRELEVEMENT A EMPLOYE	119 749	0,49	119 749	0,45		
13981000 AMORT SUB PREL A EMPLOYER	(110 468)	-0,45	(108 232)	-0,40	(2 235)	-2,07
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	438 301	1,79	487 426	1,81	(49 125)	-10,88
Provisions pour risques	266 689	1,09	380 098	1,41	(113 409)	-29,84
15180000 AUTR.PROVIS. POUR RISQUES	266 689	1,09	380 098	1,41	(113 409)	-29,84
Provisions pour charges	171 612	0,70	107 328	0,40	64 284	59,89
15810000 PROV. POUR JACK POTS	141 981	0,58	54 871	0,20	87 110	158,75
15830000 PROVISION PLAYERS PLUS	29 631	0,12	52 457	0,20	(22 826)	-43,51
TOTAL IV - Total des dettes	12 582 583	51,36	12 547 787	46,67	34 795	0,28
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 737	0,11			27 737	
51211014 CIC LYON C/C 00042876301 51	27 737	0,11			27 737	
Emprunts et dettes financières divers	3 706 295	15,13	2 563 548	9,53	1 142 747	44,58
45110010 C.C.GROUPE PARTOUCHE	2 335 657	9,53	997 295	3,71	1 338 362	134,20
45110070 C/C SATHÉL	528 830	2,16	527 511	1,96	1 319	0,25
45110078 C/C LES FLOTS BLEUS	841 808	3,44	1 038 742	3,86	(196 933)	-18,96
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	316 152	1,29	436 594	1,62	(120 442)	-27,59
41910000 CLIENTS AVANCES & ACOMPTEs	104 577	0,43	285 573	1,06	(180 996)	-63,38
41951000 JETONS MAS EN CIRCULATION	41 194	0,17	39 644	0,15	1 551	3,91
41952000 JETON & PLAQUE EN CIRCULATION	139 065	0,57	86 541	0,32	52 523	60,69
41953000 CLIENT CASHLESS	28 189	0,12	24 353	0,09	3 836	15,75
41954000 T TITO	3 127	0,01	484		2 644	546,75

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/11/2015	12	01/11/2014	12	Variations %	
		31/10/2016	mois	31/10/2015	mois		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		709 487	2,98	1 070 465	3,98	(360 978)	-33,72
40110000	COLLECTIF FRN FRAIS GENERAUX	555 492	2,27	842 454	3,13	(286 962)	-34,06
40119000	FOURNISSEURS INTRA GROUPE	482		3 225	0,01	(2 743)	-85,06
40130000	FOURNISSEURSHONORAIRES	3 801	0,02	20 857	0,08	(17 056)	-81,78
40810000	FOURNIS.FACT.NON PARV.	149 712	0,61	203 929	0,76	(54 217)	-26,39
Dettes fiscales et sociales		4 920 515	28,08	4 737 144	17,62	183 370	3,87
42100000	PERSONNEL. REMUNERAT.DUE	2 663	0,01	2 663	0,01		
42510000	PERSONNEL ACOMPTE SALAIRE			442		(442)	-100,00
42820000	PERSONNEL PROV CP	721 377	2,94	638 526	2,37	82 851	12,98
42820200	PROVISION REC/RTT	164 660	0,67	142 275	0,53	22 385	15,73
42860000	PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY	217		217			
43100000	SECURITE SOCIALE	343 997	1,40	366 195	1,36	(22 198)	-6,06
43710023	GROUPE MORNAY RETRAITE	26 803	0,11	29 202	0,11	(2 399)	-8,22
43710029	GROUPE REUNICA RETRAITE	26 833	0,11	26 504	0,10	328	1,24
43710030	TAITBOUT RETRAITE	28 901	0,12	28 021	0,10	880	3,14
43720023	GROUPE MORNAY MUTUELLE	35 209	0,14	35 024	0,13	185	0,53
43750023	GROUPE MORNAY PREVOYANCE	16 452	0,07	16 913	0,06	(461)	-2,72
43820000	CHARGES SOCX./C.P.	281 321	1,15	248 479	0,92	32 842	13,22
43820200	CHARGES SOCIALES REC RTT	64 371	0,26	55 537	0,21	8 835	15,91
43861000	MEDECINE DU TRAVAIL	3 533	0,01	3 122	0,01	411	13,16
43862000	ORGANIC	5 290	0,02	5 372	0,02	(82)	-1,53
44311000	ORPHELINS MAS	34 123	0,14	28 483	0,11	5 640	19,80
44311500	ORPHELINS INFO	48		72		(24)	-32,84
44312000	ORPHELINS JEUX TRAD.	17 323	0,07	19 473	0,07	(2 149)	-12,04
44313000	ORPHELINS CASHLESS	1 139		897		242	27,02
44320000	PRELEVEMENTS PROGRESSIFS	1 815 280	7,41	1 778 420	6,61	36 860	2,07
44321000	PRELEVEMENT RDSO	107 883	0,44	107 489	0,40	394	0,37
44322000	PRELEVEMENT CSG	174 887	0,71	164 713	0,61	10 174	6,18
44322001	CSG GAINS JOUEURS>1500	153 166	0,63	129 207	0,48	23 959	18,54
44330000	PRELEVEMENT COMMUNE	404 562	1,65	403 081	1,50	1 481	0,37
44551000	TVA A DECAISSER	3 839	0,02	35 035	0,13	(31 196)	-89,04
44586100	TVA/ AVOIR NON PARVENUS	573		17		556	N/S
44587000	TVA S/FACT A ETABLIR	5 696	0,02	5 901	0,02	(205)	-3,47
44731100	TAXE SUR SALAIRE	58 874	0,24	56 513	0,21	2 361	4,18
44820000	CHARGES FISCALES SUR CONGES PA	73 992	0,30	65 831	0,24	8 161	12,40
44820200	CHARGES FISCALES SUR REC/RTT	16 430	0,07	14 216	0,05	2 214	15,57
44860000	TAXES DIVERSES - CENTRALISATEU	89		95		(6)	-6,32
44860002	TAXE SUR VEHICULES	3 848	0,02	733		3 115	425,26
44862000	TAXE HANDICAPES	26 109	0,11	19 219	0,07	6 890	35,85
44863000	FORMATION CONTINUE	169 208	0,69	182 882	0,68	(13 675)	-7,48
44864000	EFFORT CONSTRUCTION	69 752	0,28	69 928	0,26	(176)	-0,25
44865000	TAXE D'APPRENTISSAGE	52 589	0,21	46 970	0,17	5 619	11,96
44868000	ETAT AUTRES TAXES A PAYER	9 478	0,04	9 478	0,04		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		34 008	0,14	237 635	0,88	(203 627)	-85,69
40410000	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	34 008	0,14	133 377	0,50	(99 369)	-74,50
40510000	FOURNISSEURS IMMOBILISAT EFFET			104 258	0,39	(104 258)	-100,00
Autres dettes		2 867 024	11,78	3 502 401	13,83	(635 377)	-18,14
45710000	ASSOCIES HORS GROUPE DIVIDENDE	20 639	0,08	20 639	0,08		
45712018	dividendes à payer fin 2018 au	343		343			
45712019	Dividendes à payer fin 2019 au	343		343			
46700110	DEBITEURS DIVERS	89				89	
46700410	SUPER BINGO	8 430	0,03			8 430	
46700625	MUNICIPALITE AIX EN PROVENCE A			603 630	2,25	(603 630)	-100,00
46701000	C.B self	357		35		321	913,07
46860000	DIVERS CHARGES A PAYER	2 836 823	11,58	2 273 780	8,46	563 043	24,76
47100000	PRELEVEMENT A EMPLOYER			603 630	2,25	(603 630)	-100,00
Produits constatés d'avance		1 364	0,01			1 364	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/11/2013	12	01/11/2014	12	Variations	%
	31/10/2016	mois	31/10/2015	mois		
48700000 PRODTS CONSTAT.D'AVANCE	1 364	0,01			1 364	
TOTAL DU BILAN PASSIF	24 499 142	100,00	26 887 198	100,00	(2 388 056)	-9,88

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/11/2015 31/10/2016	12 mois	01/11/2014 31/10/2015	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	26 460 989	<i>106,07</i>	26 394 965	<i>106,07</i>	66 025	<i>0,25</i>
Ventes de marchandises	1 929	<i>0,01</i>	5 784	<i>0,02</i>	(3 855)	<i>-66,65</i>
Ventes de marchandises FRANCE	1 929	<i>0,01</i>	5 784	<i>0,02</i>	(3 855)	<i>-66,65</i>
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	1 929	<i>0,01</i>	4 243	<i>0,02</i>	(2 314)	<i>-54,54</i>
70700200 VENTE DE MARCHANDISE à 20%			1 541	<i>0,01</i>	(1 541)	<i>-100,00</i>
Production vendue Biens	(300)		(741)		441	<i>59,51</i>
Production vendue Biens FRANCE	(300)		(741)		441	<i>59,51</i>
70900000 RABAIS REMISE & RISTOURNE	(300)		(741)		441	<i>59,51</i>
Production vendue Services + Travaux	24 757 520	<i>99,99</i>	24 880 067	<i>99,98</i>	(122 547)	<i>-0,49</i>
Production vendue Services FRANCE	24 757 520	<i>99,99</i>	24 880 067	<i>99,98</i>	(122 547)	<i>-0,49</i>
70652000 RECETTE BAR	240 564	<i>0,97</i>	198 150	<i>0,80</i>	42 414	<i>21,40</i>
70830200 LOCATION SALLE	303 872	<i>1,23</i>	353 714	<i>1,42</i>	(49 842)	<i>-14,09</i>
70652900 OFFERTS BAR	182 705	<i>0,74</i>	175 276	<i>0,70</i>	7 429	<i>4,24</i>
70613000 DROIT INSCRIPT TOURNOI	192 195	<i>0,78</i>	96 710	<i>0,39</i>	95 485	<i>98,73</i>
70620000 RECETTE NETTE JEUX	20 136 831	<i>81,33</i>	20 078 937	<i>80,69</i>	57 894	<i>0,29</i>
70651000 RECETTE BANQUETS (NOURRIT & B	1 112 824	<i>4,49</i>	1 223 710	<i>4,92</i>	(110 886)	<i>-9,06</i>
70651100 RECETTE RESTAURANT JEUX	108 268	<i>0,44</i>	128 256	<i>0,52</i>	(19 988)	<i>-15,58</i>
70651180 PERSONNEL SERVICE JEUX			7 003	<i>0,03</i>	(7 003)	<i>-100,00</i>
70651210 RECETTE RESTO ITALIEN	262 754	<i>1,06</i>	293 085	<i>1,18</i>	(30 331)	<i>-10,35</i>
70651220 RECETTE RESTO JAPONAIS	84 392	<i>0,34</i>	79 606	<i>0,32</i>	4 786	<i>6,01</i>
70651240 RECETTE RESTO ORIENTAL	97 944	<i>0,40</i>	105 011	<i>0,42</i>	(7 067)	<i>-6,73</i>
70651260 RECETTE BRASSERIE RESTAURANT	1 047 829	<i>4,23</i>	1 003 916	<i>4,03</i>	43 913	<i>4,37</i>
70651270 RECETTE BRASSERIE EXTERIEUR RE	85 937	<i>0,35</i>	132 736	<i>0,53</i>	(46 799)	<i>-35,26</i>
70651290 PERSONNEL SERVICE H/JEUX			81 442	<i>0,33</i>	(81 442)	<i>-100,00</i>
70651300 OFFERT RESTO JEUX	18 676	<i>0,08</i>	21 554	<i>0,09</i>	(2 878)	<i>-13,35</i>
70651400 OFFERT RESTO HORS JEUX	88 461	<i>0,36</i>	74 850	<i>0,30</i>	13 611	<i>18,18</i>
70652030 RECETTE BAR BRASSERIE	170 845	<i>0,69</i>	180 576	<i>0,73</i>	(9 730)	<i>-5,39</i>
70652040 RECETTE BAR MAS	317 792	<i>1,28</i>	289 568	<i>1,16</i>	28 225	<i>9,75</i>
70652080 PERSONNEL SERVICE BAR			29 292	<i>0,12</i>	(29 292)	<i>-100,00</i>
70656210 RECETTE SPECTACLE 5,5 %	7 065	<i>0,03</i>			7 065	
70820000 COMMISSIONS & COURTAGES	733				733	
70830000 RECETTE LOCATIONS	11 911	<i>0,05</i>	15 653	<i>0,06</i>	(3 742)	<i>-23,91</i>
70840000 MISE A DISP.PERS.FACT.	6 841	<i>0,03</i>	5 510	<i>0,02</i>	1 331	<i>24,15</i>
70840100 MAD PERSO avec TVA	2 400	<i>0,01</i>	6 152	<i>0,02</i>	(3 752)	<i>-60,99</i>
70842000 MAD PERSONNEL REFACTURE CHARGE	3 476	<i>0,01</i>	3 170	<i>0,01</i>	307	<i>9,67</i>
70842100 MAD PERSO avec TVA	1 564	<i>0,01</i>	3 420	<i>0,01</i>	(1 856)	<i>-54,26</i>
70880000 AUTRES PRODUITS	170 277	<i>0,69</i>	185 955	<i>0,75</i>	(15 678)	<i>-8,43</i>
70880016 RECETTES SELF 10 %	3 225	<i>0,01</i>	1 532	<i>0,01</i>	1 693	<i>110,55</i>
70880030 PRESTATION SÉCURITÉ	46 120	<i>0,19</i>	52 665	<i>0,21</i>	(6 544)	<i>-12,43</i>
70880060 RECETTE JEUX D'ARCADE	2 033	<i>0,01</i>			2 033	
70880070 AUTRES PRODUITS TVA 5,50	12 170	<i>0,05</i>	14 728	<i>0,06</i>	(2 558)	<i>-17,37</i>
70880090 AUTRE PRODUIT 7%	7 645	<i>0,03</i>	6 909	<i>0,03</i>	736	<i>10,66</i>
70882000 PART. PUBLICITAIRE	30 170	<i>0,12</i>	30 983	<i>0,12</i>	(813)	<i>-2,62</i>
Montant net du chiffre d'affaires	24 759 149	<i>100,00</i>	24 885 109	<i>100,00</i>	(125 961)	<i>-0,51</i>
Subventions d'exploitation	2 000	<i>0,01</i>	10 872	<i>0,04</i>	(8 872)	<i>-81,60</i>
74020000 SUBV.EXPL. AIDE EMPLOI	2 000	<i>0,01</i>	10 872	<i>0,04</i>	(8 872)	<i>-81,60</i>
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	1 694 690	<i>6,84</i>	1 494 597	<i>6,81</i>	200 093	<i>13,39</i>
78152000 REP.PROV.JACK. POTS	54 871	<i>0,22</i>	47 863	<i>0,19</i>	7 008	<i>14,64</i>
78153000 REPRISE PROVISION PLAYERS +	52 457	<i>0,21</i>	8 473	<i>0,03</i>	43 984	<i>519,11</i>
78174000 REP.PROV.DEPR.CPTE CLTS	22 053	<i>0,09</i>	11 165	<i>0,04</i>	10 888	<i>97,52</i>

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2015 31/10/2016	12 mois	01/11/2014 31/10/2015	12 mois	Variations	%
79120000	TRANSFERT CHARGES AACE	33 218	0,13	62 616	0,25	(29 399)	-46,95
79140000	TRANSFERT CHARGES PERSONNEL	12 000	0,05	28 853	0,12	(16 853)	-58,41
79142000	AGEFOS-FAFIIH-TRANSFERT DE CHAR	3 794	0,02			3 794	
79143000	FORMATION-REFACT-TRANSFERT DE	41 794	0,17	27 750	0,11	14 044	50,61
79160000	TRANSFERT DE CHARGES PLAYERS P	5 127	0,02	4 579	0,02	548	11,97
79161000	AVANTAGE NAT.RESTAURANT	69 986	0,28	71 081	0,29	(1 094)	-1,54
79161500	AVANTAGE EN NATURE LOGEMENT	17 366	0,07	16 477	0,07	890	5,40
79161550	AVANTAGE EN NATURE AUTRE	3 669	0,01	3 653	0,01	16	0,43
79161600	REMBOURSEMENT ASSURANCE	110 700	0,45			110 700	
79188100	M.A.Q-TRANSFERT DE CHARGES	1 267 654	5,12	1 212 086	4,87	55 568	4,58
Autres produits d'exploitation		5 151	0,02	4 387	0,02	764	17,42
75200000	REVENU DES IMMEUBLES	3 660	0,01	3 660	0,01		
75800000	PDTs DIV. GEST.COURANT	1 491	0,01	727		764	105,18
Total des charges d'exploitation		28 513 320	115,16	27 694 008	111,29	819 312	2,96
Achats de matières premières et autres appro.		1 482 057	5,99	1 521 813	6,12	(39 756)	-2,61
60111000	ACHATS MATIERES	1 148 636	4,64	1 206 831	4,85	(58 195)	-4,82
60112000	ACHATS BOISSONS	322 952	1,30	315 654	1,27	7 298	2,31
60226000	PDT ACCUEIL STOCKE ALIMENTAIRE	3 552	0,01	3 689	0,01	(137)	-3,72
60227000	PDT ACCUEIL STOCK HORS ALIMENTA	9 141	0,04	6 018	0,02	3 124	51,91
60910000	RRO S/ACHAT MAT.PREM.	(1 798)	-0,01	(1 736)	-0,01	(62)	-3,57
60912000	REM SUR ACHATS BOISSONS			(107)		107	100,00
60914000	REM/ACHATS MARCHANDISES			(8 536)	-0,03	8 536	100,00
60970000	REMISE SUR ACHAT DE MARCHANDIS	(426)				(426)	
Variation de stocks approvisionnements		9 132	0,04	(7 517)	-0,03	16 649	221,48
60311100	VARIATION STOCK MATIERES	2 479	0,01	(6 825)	-0,03	9 304	136,32
60311120	VARIATION STOCKS LIQUIDE	6 653	0,03	(692)		7 345	N/S
Autres achats et charges externes		7 654 544	30,92	6 838 889	27,48	815 655	11,93
60611000	EAU	42 627	0,17	48 577	0,20	(5 949)	-12,25
60612000	ELECTRICITE	512 199	2,07	515 599	2,07	(3 400)	-0,66
60613000	FUEL GAZ	13 120	0,05	15 676	0,06	(2 556)	-16,30
60614000	AUTRES ENERGIES	66 436	0,27	55 379	0,22	11 057	19,97
60616000	CARBURANTS	5 390	0,02	4 701	0,02	688	14,64
60616100	CARBURANTS VEHICULES UTIL	516		429		88	20,47
60631000	VETEMENTS DE TRAVAIL	26 035	0,11	30 962	0,12	(4 927)	-15,91
60633000	VAISSELLE	3 256	0,01	3 581	0,01	(326)	-9,09
60635000	VERRERIE	4 935	0,02	3 706	0,01	1 230	33,18
60636000	AUTRES FOURNIT.D'EXPL.	77 342	0,31	82 650	0,33	(5 308)	-6,42
60638000	PETIT OUTILLAGE	250 623	1,01	196 094	0,79	54 529	27,81
60638100	PETIT OUTILLAGE MAS	26 150	0,11	23 552	0,09	2 598	11,03
60638200	JEUX DE CARTES	3 570	0,01	2 724	0,01	846	31,07
60638205	TICKETS TITO	10 778	0,04	10 050	0,04	729	7,25
60638210	ACHAT CARTONS BINGO	18 690	0,08			18 690	
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	45 801	0,18	35 433	0,14	10 368	29,26
60641000	FOURNIT. DE BUREAU INFOR.	4 711	0,02	5 596	0,02	(885)	-15,81
60680000	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 425	0,01	5 114	0,02	(2 689)	-52,58
60685000	CARTE A PUCE	25 456	0,10	34 234	0,14	(8 778)	-25,64
61110000	SOUS-TRAITANCE NETTOYAGE	718 833	2,90	732 964	2,95	(14 131)	-1,93
61120000	SOUS-TRAITANCE GARDIENNAGE PAS	1 578 621	6,38	1 138 626	4,58	439 995	38,64
61120100	SOUS-TRAITANCE GARDIENNAGE EVE	47 414	0,19	52 585	0,21	(5 171)	-9,83
61180000	AUTRES SOUS-TRAITANCE	64 255	0,26	52 822	0,21	11 433	21,64
61181000	AUTRES S/T SERV VETERINAI	4 050	0,02	3 528	0,01	521	14,78
61182000	AUTRES S/TRAITANCE ADICTEL	16 153	0,07	16 692	0,07	(539)	-3,23
61183000	PRÉVAL SOUS-TRAITANCE MANUTENT	124 513	0,50	110 600	0,44	13 913	12,58
61184000	SOUS TRAITANCE ACCUEIL	182 076	0,74	185 005	0,74	(2 929)	-1,58
61185000	TRAITANCE VIDEO 0,00 17256 15	77 949	0,11	71 578	0,09	6 371	29,52

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2015		01/11/2014		Variations	
		31/10/2016	12 mois	31/10/2015	12 mois		%
61220400	CREDIT BAIL MOBILIER MERCEDES	11 712	0,05	1 952	0,01	9 760	500,00
61220500	CREDIT BAIL NATIOCREDIMURS			1 295	0,01	(1 295)	-100,00
61220600	CREDIT BAIL NATIOCREDIMURS			5 081	0,02	(5 081)	-100,00
61220700	ORANGEBUSINESS firewall			1 431	0,01	(1 431)	-100,00
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	127 731	0,52	127 091	0,51	640	0,50
61320300	LOCATION IMMOBILIÈRE VOGT	61 332	0,25	61 179	0,25	153	0,25
61350000	LOCATION MATERIELS	57 635	0,23	61 796	0,25	(4 161)	-6,73
61350010	LOCATIONS MATERIELS	5 867	0,02	5 994	0,02	(127)	-2,12
61350020	LOCATION MATERIEL CANAL+ SATELL	4 408	0,02	4 126	0,02	283	6,86
61350030	LOCATION RICOH PHOTOCOPIEUR	6 446	0,03	19 340	0,08	(12 894)	-66,67
61350041	LOC SONO ABSOLUTE LIVE	18 316	0,07	19 870	0,08	(1 554)	-7,82
61350042	GRENKE 31/10/2021 syst vidéosu	434				434	
61350045	LOCATION CEDRICOM LECTEUR CHQ	835		835			
61350080	LOCATION SECAP MACHINE A AFFRA	1 893	0,01	1 890	0,01	2	0,13
61352000	LOCATION FINANCIERE INFORMATIQ	902				902	
61352150	LOCAM financement 2 serveurs	10 137	0,04	13 516	0,05	(3 379)	-25,00
61352610	LOC SIEMENS - EUROCAP	19 940	0,08	19 940	0,08		
61352700	LOCATION ORANGE T.P.E	2 844	0,01	2 526	0,01	318	12,57
61352810	LOC.FIN. G.E ex Ricoh	14 661	0,06			14 661	
61352900	LOCATION LOCAM - EUROCAP	4 293	0,02	12 878	0,05	(8 585)	-66,67
61352910	LOCAM 3 EUROCAP			6 275	0,03	(6 275)	-100,00
61352911	LOC GRENKE 8 Serveurs	7 483	0,03			7 483	
61352920	LOCAM 4 - Eurocap 10/2014	3 904	0,02	3 913	0,02	(9)	-0,22
61352921	LOCAM 4 Eurocap	11 852	0,05	4 906	0,02	6 947	141,61
61352922	LOCAM recording serveur 64 can	5 474	0,02	411		5 064	N/S
61356000	LOCATION LINGE	79 031	0,32	89 233	0,36	(10 202)	-11,43
61359000	LOCATION VEHICULES	3 902	0,02	12 526	0,05	(8 624)	-68,85
61400000	CHARGESLOVCATIVES	1 014		1 138		(124)	-10,92
61520000	ENTRET.REPARAT.CONSTRUC.	95 857	0,39	54 783	0,22	41 075	74,98
61521000	ENT REP TERRAIN ESP VERT	32 740	0,13	33 127	0,13	(386)	-1,17
61551000	ENTRET.REPARAT.MATERIEL	48 232	0,19	48 954	0,20	(722)	-1,47
61552000	ENTRET.REPARAT.VEHICULE	2 274	0,01	4 086	0,02	(1 812)	-44,35
61552100	ENT REP VEH UTILITAIRES	492		1 136		(644)	-56,70
61553000	ENTRET. REPARAT.MAS	38 885	0,16	39 387	0,16	(502)	-1,27
61554000	BLANCHISSAGE	5 576	0,02	8 087	0,03	(2 511)	-31,05
61562110	DALKIA MAINT CONTRAT P2	251 310	1,02	227 467	0,91	23 843	10,48
61562210	MAINTENANCE JOHNSON CONTROLS	8 680	0,04	8 435	0,03	245	2,90
61562300	MAINT ALTA SUD	1 011		1 003		8	0,79
61562310	ALTA SUD Maintenance	2 822	0,01	6 014	0,02	(3 192)	-53,07
61562400	MAINT OTIS	21 026	0,08	20 455	0,08	571	2,79
61562500	MAINT. SIEMENS	27 048	0,11	26 571	0,11	478	1,80
61562600	MAINT. BESAM	1 591	0,01	3 027	0,01	(1 437)	-47,46
61562700	MAINT. VERITAS	7 422	0,03	11 798	0,05	(4 376)	-37,09
61562900	MAINT.RICOH	8 373	0,03	7 992	0,03	380	4,76
61565000	MAINTENANCE BIENS MOBIL.	17 263	0,07	15 021	0,06	2 242	14,93
61565100	MAINT.CONTRATS BALLY	23 844	0,10	20 284	0,08	3 559	17,55
61565150	MAINT.CONTRATS SFC2A	562		1 127		(565)	-50,14
61565200	MAINT.CONTRAT LUDI	9 878	0,04	9 921	0,04	(42)	-0,43
61565250	MAINT.CONTRAT MASCOT	571		427		144	33,69
61565260	MAINT GTECH			451		(451)	-100,00
61565300	MAINT.CONTRAT PACTE 1	4 311	0,02	4 311	0,02		
61565310	CNM CONTRAT MAINT SONORISATION	2 752	0,01	3 310	0,01	(559)	-16,87
61565420	INT COMPTEUSES BILLETS "CUMMIN	3 595	0,01	3 989	0,02	(395)	-9,89
61565421	MAINT ACRELEC BORNES	895				895	
61565510	EUROSTATION MAINT VIDÉO	1 339	0,01	1 339	0,01		
61565520	MAINT PROVENCE FROID	4 375	0,02			4 375	
61565710	MAINT. TCS TRIEUSE R.A			2 795	0,01	(2 795)	-100,00
61565900	MAINTENANCE CONTRAT METTLER	1 561	0,01	934		627	67,18
61565940	Maintenance Kiosk Cash Dev	950		312		638	204,55
61566000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	79 511	0,32	81 852	0,33	(2 340)	-2,86
61566100	MAINTENANCE T.P.E	1 614	0,01	1 481	0,01	133	9,01
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	1 254	0,01	1 234		20	1,62
61600130	FRANCHISE ASSURANCE TIERS	1 800	0,01	1 000		800	80,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2015	12	01/11/2014	12	Variations	
		31/10/2016	mois	31/10/2015	mois		%
61611000	PRIME ASSURANCE GROUPE	46 638	0,19	47 792	0,19	(1 154)	-2,41
61612000	PRIMES D'ASSUR.VEHICULES	3 094	0,01	2 592	0,01	502	19,37
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	5 334	0,02	5 427	0,02	(93)	-1,71
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	19 834	0,08	6 158	0,02	13 675	222,06
62140000	PERSONNEL DETACHE	957				957	
62220000	COMMISSIONS VERSEES	65 831	0,27	32 738	0,13	33 093	101,08
62228000	AUTRES COMMISSIONS	2 811	0,01	21 673	0,09	(18 862)	-87,03
62261000	HONORAIRES AVOCATS	63 306	0,26	58 596	0,24	4 710	8,04
62262000	HONOR.EXP. COMPTABLE	16 849	0,07	20 556	0,08	(3 706)	-18,03
62263000	HONOR.COMMIS.COMPTES	50 314	0,20	72 569	0,29	(22 254)	-30,67
62263600	HONORAIRES COMMUNICATION MAR	60 232	0,24			60 232	
62265000	HONORAIRES DIVERS	455		74 499	0,30	(74 044)	-99,39
62270000	FRAIS D'ACTES	7 330	0,03	1 917	0,01	5 412	282,31
62280000	PRESTATIONS DIVERSES	46 167	0,19	29 501	0,12	16 665	56,49
62280100	PRESTATIONS DIV.SPECT.A REFACT	64 024	0,26	76 892	0,31	(12 868)	-16,74
62311000	ANNONCES & INSERTIONS	59 980	0,24	359 484	1,44	(299 505)	-83,32
62311020	TELECOMMUNICAT° CAMPAGNE SMS V	42 549	0,17			42 549	
62312000	PROMO.RELAT.PUBL.ANIMAT.	363 860	1,47	293 731	1,18	70 129	23,88
62313000	SIGNALISATION & FLECHAGE	176 444	0,71	15 974	0,06	160 470	N/S
62315000	SPONSORING	28 000	0,11	47 343	0,19	(19 343)	-40,86
62330000	FOIRES & EXPOSITION			1 100		(1 100)	-100,00
62340000	CADEAUX	15 156	0,06	38 086	0,15	(22 929)	-60,20
62341000	LOTERIE - TOMBOLA	163 666	0,66	117 911	0,47	45 755	38,80
62341002	PRICE POOL	9 569	0,04	4 970	0,02	4 599	92,54
62342000	OFFERTS	78 219	0,32	70 031	0,28	8 188	11,69
62343000	OFFERTS RESTAURANTS	166 353	0,67	161 546	0,65	4 807	2,98
62343500	OFFERTS HEBERGEMENT	1 865	0,01			1 865	
62344000	OFFERTS AUTRES	141 989	0,57			141 989	
62344010	OFFERTS JETONS	29 566	0,12	208 638	0,84	(179 072)	-85,83
62344011	CREDIT PROMOTIONNEL JETONS	190 562	0,77			190 562	
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES	85 665	0,35	52 664	0,21	33 001	62,66
62380000	POURBOIRES ET DONS			850		(850)	-100,00
62380500	DONS MECENAT D'ENTREPRISE	41 650	0,17	31 000	0,12	10 650	34,35
62381000	OFFERT JEUX ENTREE	22 045	0,09			22 045	
62382200	OFFERTS PLAYERS BARS	37 140	0,15	34 186	0,14	2 955	8,64
62382300	OFFERTS PLAYERS RESTAURANT	48 540	0,20	39 469	0,16	9 071	22,98
62382400	OFFERTS FIDELISATION HEBERGT S	8 484	0,03			8 484	
62382500	OFFERTS PLAYERS BOUTIQUES	29 419	0,12	394		29 025	N/S
62410000	TRANSPRT SUR ACHATS	9 449	0,04	8 867	0,04	582	6,57
62440000	TRANSPORT CLIENTELE & ADMINIST			782		(782)	-100,00
62480000	TRANSPORT DE FONDOS	12 494	0,05	12 114	0,05	379	3,13
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	54 980	0,22	41 879	0,17	13 101	31,28
62511000	VOY ET DEPL TIERS	6 244	0,03	325		5 919	N/S
62560000	MISSIONS			19 898	0,08	(19 898)	-100,00
62570000	RECEPTIONS	32 565	0,13	24 849	0,10	7 715	31,05
62601000	AFFRANCHISSEMENT	9 232	0,04	8 663	0,03	569	6,57
62602000	TELEPHONE	38 016	0,15	35 306	0,14	2 710	7,68
62602900	INTRANET	25 777	0,10	23 804	0,10	1 974	8,29
62700000	SERVICES BANCAIRES	684		807		(123)	-15,22
62700100	CIC FRAIS BANCAIRES	2 806	0,01	3 041	0,01	(235)	-7,73
62700300	BCME FRAIS BANCAIRES	13 376	0,05	12 309	0,05	1 067	8,67
62700400	BNP Frais Bancaires	151		1 630	0,01	(1 479)	-90,76
62700500	Installation - Licence TPE	1 672	0,01	3 531	0,01	(1 859)	-52,65
62700600	BRED commissions bancaires	4 422	0,02	490		3 932	801,92
62781000	AMERICAN EXPRESS	398		490		(92)	-18,83
62782000	CARTES BLEUES	27 957	0,11	26 476	0,11	1 481	5,59
62784000	CHEQUES VACANCES	117		104		14	13,02
62785000	TICKETS RESTAURANTS	1 547	0,01	1 010		536	53,09
62786000	COMMISSIONS/CHEQUES GARA	109 743	0,44	121 855	0,49	(12 112)	-9,94
62810000	COTISATIONS	9 147	0,04	9 147	0,04		
62830000	DECORATIONS FLORALES	24 487	0,10	33 517	0,13	(9 031)	-26,94

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2015 31/10/2016	12 mois	01/11/2014 31/10/2015	12 mois	Variations	%
Impôts, taxes & versements assimilés		1 510 916	6,28	1 477 872	5,94	33 044	2,24
63110000	TAXE SUR SALAIRES	659 924	2,67	673 874	2,71	(13 950)	-2,07
63320000	TAXE HANDICAPES	37 837	0,15	25 136	0,10	12 701	50,53
63330000	TAXE FORMATION	204 337	0,83	203 842	0,82	495	0,24
63331000	DEP DIRECTES FORM PRO	12 492	0,05	20 845	0,08	(8 353)	-40,07
63335000	DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATIO			241		(241)	-100,00
63340000	TAXE AIDE CONSTR. 0,45 %	37 704	0,15	38 329	0,15	(625)	-1,63
63350000	TAXE APPRENTISSAGE	66 472	0,27	56 655	0,23	9 817	17,33
63382000	VARIATION CH FISCALE CONGE PAY	8 161	0,03	2 681	0,01	5 479	204,35
63382200	VARIATION CH FISCALE REC/RTT	2 214	0,01	760		1 454	191,26
63511001	COTISATION FONCIERE DES ENTREP	73 628	0,30	72 436	0,29	1 192	1,65
63511002	COTISATION VALEUR AJOUTEE ENTR	229 735	0,93	239 386	0,96	(9 651)	-4,03
63512000	TAXE FONCIERE	144 378	0,58	106 104	0,43	38 274	36,07
63514000	TAXE SUR VEH.SOCIETE	3 553	0,01	783		2 771	354,06
63516000	TAXE S/DEPENSE DE PUBLIC	421		345		76	22,03
63530000	AUTRES DROITS	315		170		145	85,29
63580000	VIGNETTE M.A.S.			25		(25)	-100,00
63710000	CONTRIB. SOC. SOLIDARITE	8 875	0,04	13 249	0,05	(4 374)	-33,01
63781000	REDEVANCE AUDIOVISUEL	3 918	0,02	6 841	0,03	(2 923)	-42,73
63788000	AUTRES REDEVANCES	16 952	0,07	16 170	0,06	782	4,84
Salaires et traitements		9 008 245	36,38	9 056 142	36,39	(47 897)	-0,53
64111000	SALAIRES JEUX TRADITIONNELS	3 120 398	12,60	3 239 343	13,02	(118 945)	-3,67
64112000	SALAIRESMAS	683 399	2,76	660 215	2,65	23 184	3,51
64113000	SALAIRES M.C.D	862 198	3,48	865 448	3,48	(3 250)	-0,38
64114000	SALAIRES ADM	927 392	3,75	908 123	3,65	19 269	2,12
64115000	SALAIRES ENTRETIEN NETTOYAGE	208 429	0,84	207 942	0,84	487	0,23
64116000	SALAIRES SECURITE	299 328	1,21	304 488	1,22	(5 159)	-1,69
64116500	SALAIRE ACCUEIL	444 206	1,79	455 383	1,83	(11 178)	-2,45
64118000	SALAIRES BARS ET RESTAURANTS	964 476	3,90	978 037	3,93	(13 561)	-1,39
64118100	SALAIRES CUISINES	1 218 294	4,92	1 227 088	4,93	(8 794)	-0,72
64119100	SALAIRE AUTRE ACTIVITE	32 469	0,13	41 436	0,17	(8 967)	-21,64
64120000	VAR.PROV.CONGES PAYES	82 851	0,33	27 222	0,11	55 629	204,35
64120200	VARIATION PROVISION REC/RTT	22 385	0,09	7 715	0,03	14 670	190,16
64130000	PRIMES & GRATIFICATIONS	44 058	0,18	44 100	0,18	(42)	-0,09
64142000	INDEMN DEPART NON SOUMISE	94 560	0,38	69 555	0,28	25 005	35,95
64142100	INDEMNITE SOUMISE A COTISATION	3 803	0,02	20 048	0,08	(16 245)	-81,03
Charges sociales du personnel		3 382 507	13,66	3 455 605	13,89	(73 099)	-2,12
64510000	COT. SECURITE SOCIALE	2 286 658	9,24	2 387 866	9,60	(101 208)	-4,24
64520000	COT. MUTUELLE	205 700	0,83	203 507	0,82	2 193	1,08
64525000	MUTUELLE CADRE	7 350	0,03	5 624	0,02	1 726	30,68
64530000	COT.RETRAITE COMPL.	204 138	0,82	204 728	0,82	(590)	-0,29
64531000	RETRAITE NON CADRE JEUX	165 368	0,67	178 353	0,72	(12 984)	-7,28
64533000	COT. RETRAITE CADRES	189 182	0,76	183 312	0,74	5 870	3,20
64533100	RETRAITE CADRE JEUX	29 655	0,12	31 091	0,12	(1 436)	-4,62
64540000	COT. ASSURANCE CHOMAGE	344 138	1,39	355 280	1,43	(11 142)	-3,14
64543000	ASSURANCEGSC	3 872	0,02	3 882	0,02	(11)	-0,28
64551000	PREVOYANCE NON CADRE	66 691	0,27	67 898	0,27	(1 208)	-1,78
64552000	PREVOYANCE CADRE	43 480	0,18	43 466	0,17	14	0,03
64582000	VAR.PROV.CH.SOC./C.P.	32 842	0,13	10 791	0,04	22 051	204,35
64582200	VARIATION PROV CH SOC SUR REC/	8 835	0,04	3 058	0,01	5 776	188,88
64720000	VERST. COMITE ENTREPRISE	17 657	0,07	17 970	0,07	(313)	-1,74
64740000	VERSEMENT OEUVRES SOCIALE	100 221	0,40	97 378	0,39	2 844	2,92
64751000	MEDECINE DU TRAVAIL	45 713	0,18	43 856	0,18	1 857	4,23
64752000	PHARMACIE	509		392		116	29,68
64770000	TRANSPORT CARTE ORANGE	1 338	0,01	1 026		311	30,34
64800000	AUTRES CHARGES PERS.FRAIS STAG	14 232	0,06	7 172	0,03	7 060	98,44
64900000	PRODUIT IMPOT CICE	(385 072)	-1,56	(391 046)	-1,57	5 974	1,53

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/11/2015 31/10/2016	12 mois	01/11/2014 31/10/2015	12 mois	Variations	%
Dotation aux amortissements sur immobilisations		2 282 366	9,22	2 244 608	9,02	37 758	1,68
68111000	DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	3 202	0,01	2 114	0,01	1 088	51,46
68112000	DOT.AMORT.IMMO.CORP.	2 279 164	9,21	2 242 494	9,01	36 670	1,64
Dotations aux provisions sur actif circulant		9 678	0,04	8 676	0,03	1 002	11,55
68174000	DOT.PROV.DEP.CPTE.CLTS	9 678	0,04	8 676	0,03	1 002	11,55
Dotations aux prov. pour risques et charges		171 612	0,69	73 996	0,30	97 616	131,92
68150000	DOT.PROV.RISQUES ET CHARGES EX			19 125	0,08	(19 125)	-100,00
68152000	DOT.PROV.JACK POTS	141 981	0,57	54 871	0,22	87 110	158,75
68153000	DOTATION PROVISION PLAYER PLUS	29 631	0,12			29 631	
Autres charges de gestion courante		3 002 262	12,13	3 023 923	12,15	(21 661)	-0,72
65120000	FRAIS DE SIEGE	700 412	2,83	709 657	2,85	(9 245)	-1,30
65122000	ENSEIGNE CONTRAT GESTION FRAN	852				852	
65161000	SACEM	6 967	0,03	8 368	0,03	(1 402)	-16,75
65161100	SACEM À REFACTURER	3 535	0,01	3 164	0,01	371	11,73
65162000	SPRE	3 366	0,01	3 991	0,02	(624)	-15,65
65164910	ANCE MAS ARISTOCRAT 0.00 9297.	7 681	0,03	32 595	0,13	(24 914)	-76,44
65164920	REDEVANCE MAS BALLY	23 971	0,10	48 706	0,20	(24 735)	-50,78
65164961	RED LICENCE BALLYTECH Ultimate	9 858	0,04	5 863	0,02	3 994	68,12
65300000	JETONS DE PRESENCE	56 388	0,23	54 111	0,22	2 277	4,21
65440000	PERTES S/CREANCES IRR. EXERCIC	22 053	0,09	807		21 246	N/S
65710020	CAHIER CHARGES CULTUREL-ARTIST	2 079 331	8,40	2 070 305	8,32	9 026	0,44
65800000	CH.DIV.GESTION COURANTE	87 849	0,35	86 356	0,35	1 493	1,73
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 052 331)	-8,29	(1 299 044)	-5,22	(753 287)	-57,99
Total des produits financiers		538 727	2,18	389 747	1,57	148 980	38,22
Produits financiers de participations		499 790	2,02	349 853	1,41	149 937	42,86
76110000	REVENUS TITRES PARTICIP.	499 790	2,02	349 853	1,41	149 937	42,86
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.		700		618		82	13,32
76240000	INT. PRETS AU PERSONNEL	700		618		82	13,32
Autres intérêts et produits assimilés		37 192	0,15	36 686	0,15	507	1,38
76810000	PRODUIT FINANCIER RETROCESSION			132		(132)	-99,85
76820000	RETROCESSION GAB	37 192	0,15	35 763	0,14	1 430	4,00
76830000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS			791		(791)	-100,00
Différences positives de change		1 044		2 591	0,01	(1 546)	-59,68
76600000	GAINS DE CHANGE	1 044		2 591	0,01	(1 546)	-59,68
Total des charges financières		10 437	0,04	11 722	0,05	(1 284)	-10,96
Intérêts et charges assimilés		10 093	0,04	11 713	0,05	(1 620)	-13,83
66117000	INT C/C GROUPE	7 784	0,03	9 369	0,04	(1 585)	-16,91
66800000	INTERETS CAUTION	1 938	0,01	2 104	0,01	(165)	-7,87
66810000	FAUX BILLETS	370		240		130	54,17
Différences négatives de change		345		9		336	N/S
66600000	PERTES DE CHANGE	345		9		336	N/S

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/11/2015 31/10/2016	12 mois	01/11/2014 31/10/2015	12 mois	Variations	%
RESULTAT FINANCIER	528 289	2,13	378 025	1,52	150 264	39,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 524 041)	-6,16	(921 019)	-3,70	(603 023)	-65,47
Total des produits exceptionnels	155 334	0,63	313 757	1,26	(158 424)	-50,49
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 113	0,11	106 490	0,43	(79 376)	-74,54
77140000 RENTREES SUR CREANCES AMORTIES			150		(150)	-100,00
77880000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIO.	16 350	0,07	45 449	0,18	(29 099)	-64,03
77188200 PRODUIT EXCEP ACHATS & CHARGES	1 150				1 150	
77188300 PRODUIT EXCEP IMPOTS & TAXES	75				75	
77200000 PRODUIT EXCEP ANT/CHIFFRE AFFA			48 101	0,19	(48 101)	-100,00
77222000 PRODUIT EXCEP ANT/ACHATS CHARG	9 063	0,04	9 593	0,04	(530)	-5,53
77230000 PRODUIT EXCEP ANT/ IMPOTS & TA			111		(111)	-100,00
77240000 PRODUIT EXCEP ANT/ PERSONNEL	476		3 086	0,01	(2 610)	-84,58
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 811	0,06	33 937	0,14	(19 126)	-56,36
77520000 PROD CESSION IMMO CORPO	12 576	0,05	30 093	0,12	(17 517)	-58,21
77713900 REPRISE SUBVENTION INVESTISST	2 235	0,01	3 845	0,02	(1 609)	-41,85
Reprises sur provisions et transferts de charges	113 409	0,46	173 331	0,70	(59 922)	-34,57
78740000 REPR PROV CREANCE EXPLOITATION			76 335	0,31	(76 335)	-100,00
78750000 REP.PROV.RISQ.CH.EXCEPT.	113 409	0,46	54 537	0,22	58 872	107,95
79710000 TRANSFERT EXCEP ACHATS CHGES E			42 459	0,17	(42 459)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	1 036 685	4,19	371 703	1,49	664 981	178,90
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	168 838	0,68	296 448	1,19	(127 610)	-43,03
67150000 SUBVENTIONS ACCORDEES			78 288	0,31	(78 288)	-100,00
67188200 CHARGES EXCEP ACHATS & CHARGES			22 587	0,09	(22 587)	-100,00
67188400 CHARGES EXCEP PERSONNEL	106 803	0,43	76 845	0,31	29 958	38,98
67220000 CHARGES EXCEP ANT/ACHATS & CHG	8 064	0,03	28 279	0,11	(20 215)	-71,48
67240000 CHARGES EXCEP ANT/PERSONNEL	6 019	0,02	6 259	0,03	(240)	-3,84
67880000 CHARGES EXCEPTIONNELLES			76 225	0,31	(76 225)	-100,00
67880550 DIFF CAISSE CASHLESS	27		222		(194)	-87,61
67881000 DIFFERENCES DE CAISSE	1 747	0,01	1 719	0,01	28	1,62
67881100 DIFFERENCES DE CAISSES	44 035	0,18	2 882	0,01	41 152	N/S
67881200 DIFF CAISSE MAS	1 469	0,01	1 523	0,01	(54)	-3,53
67881300 DIFF CAISSE RESTAURANT/BAR	675		1 619	0,01	(944)	-58,33
Charges exceptionnelles sur opération en capital	12 576	0,05	30 093	0,12	(17 517)	-58,21
67510000 VNC IMMOB INCORPORELLES CEDEES			30 093	0,12	(30 093)	-100,00
67520000 VNC IMMOB CORPORELLES CEDEES	12 576	0,05			12 576	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions	855 271	3,45	45 162	0,18	810 108	N/S
68710000 DOTATION AUX AMORTISSTX EXCEPT	502		16 731	0,07	(16 230)	-97,00
68740000 DOT PROVISION EXCEPT CREANCE E			28 431	0,11	(28 431)	-100,00
68760000 DOTATION DEPRECIATION EXCEPTIO	854 769	3,45			854 769	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(881 351)	-3,56	(57 946)	-0,23	(823 405)	N/S
Impôts sur les bénéfices	(33 901)	-0,14	(32 472)	-0,13	(1 429)	-4,40
69890000 INTBGRATION FISCALE - PRODUITS	(33 901)	-0,14	(32 472)	-0,13	(1 429)	-4,40
RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 371 491)	-9,30	(946 493)	-3,80	(1 424 998)	-150,56

Etats financiers au 31/10/2016

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **24 499 142 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **27 155 050 euros** et un total charges de **29 526 541 euros**, dégageant ainsi un résultat de **-2 371 491 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/11/2015** et finit le **31/10/2016**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce et du règlement ANC n°2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits marquants de l'exercice :

La précédente convention d'exploitation arrivant à échéance le 31/10/2016, une nouvelle convention d'exploitation du casino d'Aix en Provence a été signée le 12/07/2016 entre la Ville d'Aix en Provence et la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal, après qu'une délibération du conseil municipal du 20/06/2016 ait décidé de retenir ce candidat aux conditions et modalités prévues dans la nouvelle convention, qui prend effet le 01/11/2016 et pour une durée de 12 ans.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité demeure la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et autres valeurs incorporelles ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Ces éléments sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation à savoir :

- Logiciels	1 an
-------------	------

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation.

- Constructions et agencements	8 à 27 ans
- Matériel MAS et Jeux Traditionnels	5 à 10 ans
- Autres Matériel et Outillages	2 à 15 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel et Mobilier de bureau	3 à 10 ans

En référence aux principes des Règlements CRC 2002.10 et CRC 2004.6, notre société s'est également assurée à la clôture de l'exercice qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur de l'actif justifiant une dépréciation.

La nouvelle convention d'exploitation prévoit le financement d'un programme significatif de travaux et d'équipements par le délégataire, comprenant la conception et la réalisation de la rénovation et de la modernisation du casino, selon un plan prévisionnel d'investissement et un programme de travaux et d'équipements précis, affectant la plupart des secteurs d'activité, et qui devrait s'achever dans le courant de l'année 2018.

Dans ce cadre, la direction de la société a initié le recensement de l'ensemble des aménagements, agencements et installations actuels qui ne seront pas réutilisables dans la nouvelle configuration et devront être mis au rebut à l'issue de la rénovation. Leur valeur nette comptable résiduelle (à la date prévisionnelle de livraison du projet de réaménagement) a été évaluée à 2,1 M€, et une révision prospective de leur plan d'amortissement a dû être mise en œuvre à due concurrence, se traduisant

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

par l'amortissement accéléré de ces biens sur les années restant à courir jusqu'au terme de leur utilisation.

La quote-part de l'amortissement accéléré rattachée à l'exercice clos le 31 octobre 2016 s'élève à -855 K€, et une provision pour risques et charges de ce montant a été dotée en 2016 (en contrepartie d'une charge exceptionnelle 2016) afin d'impacter le résultat de l'exercice à hauteur de la meilleure estimation disponible à ce jour.

Au 31/10/2016, aucun autre indice de perte de valeur de l'actif n'a été décelé.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1. Comptes courants nés avant l'entrée en sauvegarde de la société mère Groupe Partouche SA (09/2013)

1.1. Notre société détient une créance en compte courant de 4.315 K€ sur sa société mère Groupe Partouche SA, en vertu de la convention d'omnium de trésorerie qui lie les deux sociétés.

Cette créance, née avant l'entrée de GP SA en sauvegarde, figure à l'actif du bilan de notre société sous le poste « Autres créances » et est inchangée au 31/10/2016. Elle a été admise au passif de Groupe Partouche SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde de GP SA.

Conformément aux termes du jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 29/09/2014, arrêtant le Plan de sauvegarde de Groupe Partouche SA, cette créance ne sera remboursée qu'une fois constaté que l'exécution du Plan de sauvegarde est achevée conformément à l'article L626-28 du Code de commerce. Toutefois le remboursement de cette créance pourra intervenir préalablement par voie de compensation avec toute créance de Groupe Partouche née postérieurement à l'adoption du Plan de sauvegarde et résultant d'une distribution de dividende.

1.2. Par ailleurs, le compte courant débiteur d'intégration fiscale Groupe Partouche SA qui existait au 30 septembre 2013, qui a également été admis au passif de GP SA dans le cadre de la procédure de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

sauvegarde, pourra le cas échéant, en application de l'article L. 622-7 du code de commerce, être compensé avec les dettes d'impôts de même nature (au titre de l'intégration fiscale), nées postérieurement à l'ouverture de la procédure, du fait de leur caractère connexe. A ce jour il est inchangé et s'élève à 187 K€.

2. Enfin la société détient des comptes courants avec la société mère au titre des opérations réalisées depuis l'entrée de GP SA en sauvegarde (09/2013).

Au 31/10/2016 les soldes de ces comptes courants s'élèvent à :

- Créiteur : 2.336 K€ au titre de la convention omnium
- Débiteur : 429 K€ au titre de l'intégration fiscale

Provisions spécifiques à l'activité

Une provision pour charge a été constituée au titre des jackpots progressifs. Cette charge est certaine dans son montant à la date du bilan, mais l'échéance n'en est pas connue.

Changement de méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations

A - Intégration fiscale

La société est fiscalement intégrée dans le groupe d'intégration constitué par GROUPE PARTOUCHE SA et ses filiales en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

La société GROUPE PARTOUCHE SA se constitue ainsi seule redevable de l'impôt société.

B - Ventilation du Chiffre d'Affaires

La répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité est la suivante en K€ :

- Produit Net des Jeux (PNJ)	20.137
- Restauration - Bar	3.822
- Séminaires, locations diverses	316
- Divers	484
Total	24.759

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ce Chiffre d'Affaires est entièrement réalisé en France. Il est important de préciser que la recette des jeux figure en compte de résultat, nette du prélèvement de l'état. Les données brutes en K€ sont les suivantes :

- Produit brut des Jeux	46.589
- Prélèvements sur le Produit brut des Jeux	-26.452
- Produit Net des Jeux (PNJ)	20.137

C - Indemnité de Fin de Carrière

L'indemnité de fin de carrière relative à notre société a été calculée par GROUPE PARTOUCHE. Au 31 octobre 2016 elle a été estimée à la somme de 1.351 K€ (charges sociales incluses) et figure dans cette Annexe Comptable sous la rubrique Engagement Hors Bilan.

D - Contrôle URSSAF

Contrôle URSSAF Années 2005 et 2006

Au cours de l'exercice 2007/2008, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF d'un montant de 160 K€ en principal. Ce redressement a été accepté et payé par la société à hauteur de 3 K€ et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de 157 K€. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés.

En date du 21 avril 2009, la société s'est vue notifier un avis d'inscription de privilège.

En sa séance du 27 mai 2009, la Commission des Recours Amiable a confirmé en grande partie les chefs de redressement, à l'exception du point sur l'obligation de nourriture (environ 39 K€ de redressements abandonnés).

Le 28 septembre 2009, la société a formé recours de cette décision devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. A ce jour l'affaire n'a pas été examinée par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale.

Comme pour les exercices précédents, la direction de la société a estimé qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée en raison de la contestation des chefs de redressements.

Contrôle URSSAF Années 2007 - 2008 et 2009

Au cours de l'exercice 2009/2010, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF et ASSEDIC d'un montant total de 205 K€ en principal. Ce redressement a été accepté par la société à hauteur de 24 K€ et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de 181 K€. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés. La Commission des

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Recours Amiable a rejeté l'ensemble des points contestés par la société en date du 8 juin 2011. La société a donc saisi le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, comme pour le précédent redressement URSSAF (voir ci-dessus).

La direction de la société avait estimé qu'une provision pour risque devait être constatée uniquement à hauteur du redressement accepté, soit pour un montant de 24 K€ et qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée pour les chefs de redressements contestés (179 K€ après abandon d'un des points du redressement). Cette position reste inchangée au 31/10/2016. De plus, le TASS avait rendu en date du 22 octobre 2015 un jugement qui minorait le redressement initial d'un montant de l'ordre de 134 K€.

Le TASS renvoie les parties devant l'URSSAF afin de déterminer le montant des sommes restant à recouvrer et des suites à donner à la procédure de contrôle en litige.

Contrôle URSSAF années 2013 – 2015

Redressement de 5 K€ notifié en 2016, accepté et payé sur l'exercice.

E - CICE

Le Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) est applicable depuis le 1er janvier 2013.

Le CICE de l'exercice 2015/2016 s'élève à la somme de 385 K€ et a été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2016.

Le CICE de l'exercice 2014/2015 s'élevait à la somme de 391 K€ et avait été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Notre utilisation du CICE est conforme aux termes prévus par l'article 244 quater C du Code Général des Impôts.

F - Litiges Prud'Homaux

En cas de litiges prud'homaux, la politique de la société en matière de traduction comptable est la suivante quel que soit le stade de la procédure : les litiges sont traduits en comptabilité par une provision pour risque dont le niveau correspond à l'analyse des avocats en charge des intérêts de la Société, ainsi que de la Direction du Casino.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	487 456		4 449		11 005	480 901
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	487 456		4 449		11 005	480 901
CORPORELLES	Terrains	788 929					788 929
	Constructions sur sol propre	9 825					9 825
	sur sol d'autrui	21 519 699					21 519 699
	instal. agencé aménagement	6 136 214					6 136 214
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 552 522		1 128 719		316 052	13 365 189
	Instal., agencement, aménagement divers	1 900 737		79 162			1 979 898
	Matériel de transport	69 562					69 562
	Matériel de bureau, mobilier	761 019		71 147		12 731	819 435
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	282 282		1 758 135	5 182		2 035 236
Avances et acomptes	160 579		2 491	44 491		118 579	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 181 369		3 039 653	49 673	328 783	46 842 567	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	800 691					800 691
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	47 346		12 916		19 989	40 273
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	848 036		12 916		19 989	840 963	
TOTAL		45 516 862		3 057 019	49 673	359 777	48 164 430

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/10/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	396 000	3 202	11 005	388 198
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	396 000	3 202	11 005	388 198
CORPORELLES	Terrains	543 988	19 909		563 896
	Constructions sur sol propre	9 825			9 825
	sur sol d'autrui	12 670 812	897 255		13 568 067
	instal. agencement aménagement	5 446 838	280 616		5 727 453
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 461 896	811 366	303 476	10 969 785
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	912 236	203 163		1 115 399
	Matériel de transport	14 339	11 976		26 315
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	662 692	55 382	12 731	705 343
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 722 625	2 279 666	316 207	32 686 084	
TOTAL	31 118 625	2 282 868	327 212	33 074 282	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/10/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	487 426	171 612	220 737	438 301	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	487 426	171 612	220 737	438 301
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	34 579	854 769		889 348
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	34 586	9 678	22 053	22 211
	Autres	49 871			49 871
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	119 036	864 447	22 053	961 430
TOTAL GENERAL		606 462	1 036 059	242 790	1 399 731
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		181 290	129 381	
			854 769	113 409	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/10/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	12 180	12 180	
	Autres immobilisations financières	28 092	1 000	27 092
	Clients douteux ou litigieux	41 294	41 294	
	Autres créances clients	194 550	194 550	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	8 099	8 099	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 210	40 210	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 457	29 457	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 232 889	2 232 889	
	Groupe et associés (2)	5 194 228	879 380	4 314 848
	Débiteurs divers	170 982	170 982	
Charges constatées d'avances	604 095	239 087	365 008	
	TOTAL DES CREANCES	8 556 078	3 849 129	4 706 949
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		12 916		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		19 989		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	27 737	27 737		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	709 487	709 487		
	Personnel et comptes rattachés	888 917	888 917		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	832 710	832 710		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 108	10 108		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 188 779	3 188 779		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 008	34 008		
	Groupe et associés (2)	3 706 295	3 706 295		
Autres dettes	2 867 024	2 867 024			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 364	1 364			
	TOTAL DES DETTES	12 266 430	12 266 430		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	31/10/2016	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		800 691		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		5 194 227		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		3 706 295		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		730 338		

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/10/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	91 212	
TOTAL	91 212	

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2016	31/10/2015	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	34 177	35 406	(1 229)	-3,47
Autres créances	2 394 882	4 207 610	(1 812 728)	-43,08
TOTAL	2 429 059	4 243 016	(1 813 957)	-42,75

--

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/10/2016

Total des Produits à recevoir		2 429 059
Autres créances clients		34 177
<i>CLIENT FACTURE A ETABLIR</i>	<i>34 177</i>	
Autres créances		2 394 882
<i>FRN AVOIR A RECEVOIR CENTRALIS</i>	<i>18 101</i>	
<i>ORGANISMES SOCIAUX PDT A RECEV</i>	<i>31 509</i>	
<i>LJSS A RECEVOIR</i>	<i>8 520</i>	
<i>LJ PREVOYANCE A RECEVOIR</i>	<i>163</i>	
<i>ETAT CET</i>	<i>24 310</i>	
<i>ETAT.PRODUIT A RECEVOIR</i>	<i>1 891 206</i>	
<i>PRODUIT IMPOT CICE</i>	<i>317 373</i>	
<i>REMBT A REC ASSURANCE</i>	<i>103 700</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2016	31/10/2015	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 712	203 929	(54 217)	-26,59
Dettes fiscales et sociales	1 662 263	1 502 880	159 383	10,61
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 836 823	2 273 780	563 043	24,76
TOTAL	4 648 798	3 980 589	668 209	16,79



ANNEXE - Elément 6.11

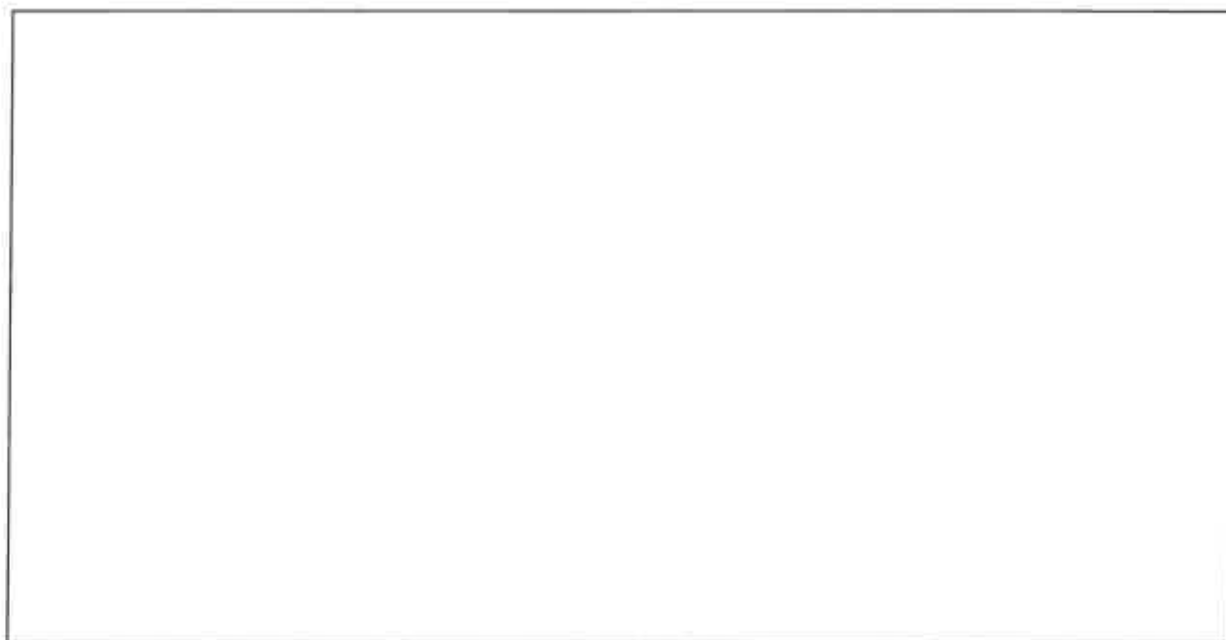
Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/10/2016
Total des Charges à payer		4 648 798
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		149 712
<i>FOURNIS.FACT.NON PARV.</i>	<i>149 712</i>	
Dettes fiscales et sociales		1 662 263
<i>PERSONNEL PROV CP</i>	<i>721 377</i>	
<i>PROVISION REC/RTT</i>	<i>164 660</i>	
<i>PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY</i>	<i>217</i>	
<i>CHARGES SOCX./ C.P.</i>	<i>281 321</i>	
<i>CHARGES SOCIALES REC RTT</i>	<i>64 371</i>	
<i>MEDECINE DU TRAVAIL</i>	<i>3 533</i>	
<i>ORGANIC</i>	<i>5 290</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR CONGES PA</i>	<i>73 992</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR REC/RTT</i>	<i>16 430</i>	
<i>TAXES DIVERSES - CENTRALISATEU</i>	<i>89</i>	
<i>TAXE SUR VEHICULES</i>	<i>3 848</i>	
<i>TAXE HANDICAPES</i>	<i>26 109</i>	
<i>FORMATION CONTINUE</i>	<i>169 208</i>	
<i>EFFORT CONSTRUCTION</i>	<i>69 752</i>	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i>	<i>52 589</i>	
<i>ETAT AUTRES TAXES A PAYER</i>	<i>9 478</i>	
Autres dettes		2 836 823
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>2 836 823</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2016	31/10/2015	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 364		1 364	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 364		1 364	



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 364	1 364
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 364

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/10/2016	31/10/2015	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	604 095	637 441	(33 347)	-5,23
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	604 095	637 441	(33 347)	-5,23

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/10/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		604 095	604 095
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			604 095

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/10/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		135 000,00	16,0000	2 160 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		135 000,00	16,0000	2 160 000,00

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/10/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(1 524 041)		(1 524 041)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(881 351)		(881 351)
RESULTAT COMPTABLE		(2 405 392)		(2 405 392)

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/10/2016	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail		22 448	19 569
		22 448	19 569
Engagements en pensions, retraite et assimilés		1 351 454	
		1 351 454	
Autres engagements		1 105 115	
- Bail emphytéotique		154 144	
- Matériel pris en location financière		22 260	
- Contrats divers			
		1 281 519	
Total des engagements financiers (1)		2 655 421	19 569
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/10/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	- Provision pour congés payés	526 246
	- Contribution sociale de solidarité	5 290
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		531 536

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/10/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		42	
Professions intermédiaires		24	
Employés		178	
Ouvriers		46	
TOTAL		290	

Professions intermédiaires = Agents de maîtrise et techniciens

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/10/2016

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
GROUPE PARTOUCHE 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS	SA	193 631 200	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/10/2016	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SA CASINO LES FLOTS BLEUS N° Siren : 058 805 003		1 494 234	99,96	614 980
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01112015** et clos le **31102016** Régime simplifié d'imposition
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Régime réel normal
 Si PME innovante
 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : **DGE IFU 4**
8 Rue Courtois
93505 PANTIN Cedex

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL
21, avenue de l'Europe

Identification du destinataire

13090 AIX EN PROVENCE

120

634868

55162019800020

Imp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Casino de Jeux
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement l'ancien adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante **01112001**

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

S.A. GROUPE PARTOUCHE

141 BIS RUE DE SAUSSURE
75017 PARIS

n° SIRET

5 8 8 8 0 1 4 6 4 0 0 0 4 5

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit (report de la ligne 300 du 2058A ou 372 du 2033B)	3 181 216
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre I)			
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées art.238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité
 Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art 44 tridecies
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentant de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en carrouche au cadre VII de l'imprimé n° 2065

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATI (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des bases fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

CGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

ECP
Immeuble Prado Verde

292 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE

0491716901

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

A **AIX EN PROVENCE**, le **05122016**

Signature et qualité du déclarant

SCHULMANN Alexandre

PDG

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**
et Date de clôture de l'exercice **31102016**

H **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sans contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2449 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 31, avenue de l'Europe		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 5 1 6 2 0 1 9 8 0 0 0 2 0		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le : 31/03/2016					
		N-1 : 31/03/2015					
		Bçut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	AX	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	355 417	1 491	244
		Fonds commercial (1)	AIH	AI		91 212	91 212
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	32 781		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	563 896	225 033	244 941
		Constructions	AP	AP	20 160 114	7 505 624	9 538 264
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	10 969 785	2 395 403	2 090 626
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 847 057	1 021 838	1 142 051
Immobilisations en cours		AV	AW		2 035 236	282 282	
Avances et acomptes		AX	AY	34 579	84 000	126 000	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU	CV		800 691	800 691	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG		12 180	19 253	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		28 092	28 092	
TOTAL (II)		BJ	BK	33 963 630	14 200 801	14 363 657	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		97 330	106 462
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BO			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		3 623	2 296
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	22 211	213 634	276 846
		Autres créances (3)	BZ	CA	49 871	7 625 995	9 250 824
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG		1 753 665	2 249 673	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		604 095	637 441	
	TOTAL (III)	CJ	CK	72 082	10 298 341	12 523 541	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	34 035 712	24 499 142	26 887 198	
Renvois : (1) Dont droit au bail:							
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	13 180	(3) Part à plus d'un an :	CR	4 679 856
Clause de réserve de priorité :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :2 160 000.....)	DA	2 160 000	2 160 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 406 066	1 406 066	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	40 530	40 530	
	Réserve légale (3)	DD	216 000	216 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	274 514	274 514	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants <input type="checkbox"/> EJ)	DG	523 634	523 634	
	Report à nouveau	DH	9 219 723	10 166 216	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 371 491)	(946 493)	
	Subventions d'investissement	DJ	9 282	11 517	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	11 478 259	13 851 985
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	266 689	380 098	
	Provisions pour charges	DQ	171 612	107 328	
	TOTAL (III)		DR	438 301	487 426
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	27 737		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3 706 295	2 563 548	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	316 152	436 594	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	709 487	1 070 465	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 920 515	4 737 144	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	34 008	237 635	
	Autres dettes	EA	2 867 024	3 502 401	
Compte rééval.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 364		
TOTAL (IV)		EC	12 582 583	12 547 787	
Ecarts de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	24 499 142	26 887 198	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	40 530	40 530
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 266 430	12 111 193		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	27 737			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 929	FB	FC	1 929	5 784	
	Production vendue	} biens*	FD	(300)	FE	FF	(300)	(741)
			} services*	FG	24 757 520	FH	FI	24 757 520
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		24 759 149	FK	FL	24 759 149	24 885 109
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	2 000	10 872	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	1 694 690	1 494 597	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5 151	4 387	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	26 460 989	26 394 965	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	1 482 057	1 521 813	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	9 132	(7 517)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	7 654 544	6 838 889	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 510 916	1 477 872	
	Salaires et traitements *				FY	9 008 245	9 056 142	
	Charges sociales (10)				FZ	3 382 507	3 455 605	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *	} - dotations aux provisions	GA	2 282 366	2 244 608	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC	9 678	8 676			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	171 612	73 996				
	Autres charges (12)	GE	3 002 262	3 023 923				
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	28 513 320	27 694 008		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(2 052 331)	(1 299 044)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	499 790	349 853		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	700	618		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	37 192	36 686		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN	1 044	2 591		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
	Total des produits financiers (V)				GP	538 727	389 747	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	10 093	11 713		
	Différences négatives de change			GS	345	9		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU	10 437	11 722		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	528 289	378 025		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(1 524 041)	(921 019)		

4

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	27 113		106 490
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	14 811		33 937
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	113 409		173 331
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	155 334		313 757
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	168 838		296 448
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	12 576		30 093
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	855 271		45 162
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 036 685		371 703
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(881 351)		(57 946)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(33 901)		(32 472)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 155 050		27 098 469
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	29 526 541		28 044 962
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(2 371 491)		(946 493)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { -Crédit-bail mobilier * -Crédit-bail immobilier	HP	11 712		9 758
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	499 790		349 853
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	7 784		9 369
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 565 308		1 427 095
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	756 641		812 344
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) *		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			1 036 685		155 334
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1			
			Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/10/2016

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
QP rattachée à l'exercice / amortissement accéléré	854 769	
Résolution litiges prud'homaux et indemnités transactionnelles	106 803	113 409
Régularisations diverses	62 537	27 113
Cessions immobilisations	12 576	12 576
Reprise subvention investissement		2 235
Totalisation	1 036 685	155 334

Formulaire obligatoire
(article 51 A de l'annexe central des impôts)

Désignation de l'entreprise **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
		1		2			
				Concédées à une évaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
				Acquisitions, cessions, reports et virements de poste à poste			
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	487 456	KE	KF	
	Terrains		KG	788 929	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants	L9	KJ	9 825	KK	KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants	M1	KM	21 519 699	KN	KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants] M2	KP	6 136 214	KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants] M3	KS	12 552 522	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 900 737	KW	KX
		Matériel de transport *		KY	69 562	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	761 019	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	282 282	LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK	160 579	LL	LM	
	TOTAL III		LN	44 181 369	LO	LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
Autres participations			8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés			1P	1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	1U	1V		
TOTAL IV			LQ	848 036	LR	LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	45 516 862	ØH	ØJ		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation locale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste						
		1		3				
		2		4				
		par inscription à des titres ou mises aux réserves ou résultats d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	11 005	LW	1X	
	Terrains		IP	LX	788 929	LY	LZ	
	Construction	Sur sol propre	IQ	MA	9 825	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	21 519 699	ME	MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	6 136 214	MH	MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	I-T	MJ	316 052	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	1 979 898	MN	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	69 562	MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS	12 731	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	5 182	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC	44 491	ND	NE	NF	
	TOTAL III		IY	49 673	NG	328 783	NH	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW	
Autres participations			IØ	ØX	ØY	800 691	ØZ	
Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	19 989	2F	40 273	
TOTAL IV			I3	NJ	19 989	NK	840 963	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4	49 673	ØK	359 777	ØL	48 164 430	ØM

* Des explications succinctes de cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

Exercice N clos le : 31 | 10 | 20 | 16

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMALNéant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	396 000	PF	3 202	PG	11 005	PH	388 198
Terrains		PI	543 988	PJ	19 909	PK		PL	563 896
Constructions	Sur sol propre	PM	9 825	PN		PO		PQ	9 825
	Sur sol d'autrui	PR	12 670 812	PS	897 255	PT		PU	13 568 067
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	5 446 838	PW	280 616	PX		PY	5 727 453
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	10 461 896	QA	811 366	QB	303 476	QC	10 969 785
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	912 236	QE	203 163	QF		QG	1 115 399
	Matériel de transport	QH	14 339	QI	11 976	QJ		QK	26 315
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	662 692	QM	55 382	QN	12 731	QO	705 343
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	30 722 625	QV	2 279 666	QW	316 207	QX	32 686 084
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	ØN	31 118 625	ØP	2 282 868	ØQ	327 212	ØR	33 074 282

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée (12 JUIL 03)	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal (exceptionnel)	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal (exceptionnel)				
Frais établissements	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TI	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	438 301	
	TOTAL II	5Z	487 426 TV	171 612 TW	220 737 TX	438 301	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	889 348
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	34 586 6U	9 678 6V	22 053 6W	22 211	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	49 871 6Y	6Z	7A	49 871	
	TOTAL III	7B	119 036 TY	864 447 TZ	22 053 UA	961 430	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	606 462 UB	1 036 059 UC	242 790 UD	1 399 731	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation UE	181 290 UF	129 381			
		- financières UG					
		- exceptionnelles UJ	854 769 UK	113 409			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
		1	2	3			
DE L'ACTIF IMMOBILISABLE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	12 180	UR	12 180	US	
	Autres immobilisations financières	UT	28 092	UV	1 000	UW	27 092
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	41 294		41 294		
	Autres créances clients	UX	194 550		194 550		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	8 099		8 099		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	40 210		40 210		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	29 457		29 457	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	2 232 889		2 232 889	
	Groupe et associés (2)	VC	5 194 228		879 380	4 314 848	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	170 982		170 982		
	Charges constatées d'avance	VS	604 095		239 087	365 008	
	TOTAUX		VT	8 556 078	VU	3 849 129	VW
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	12 916				
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	19 989				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
		1	2	3	4		
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	27 737	27 737			
	à plus d' 1 an à l'origine	VH					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	709 487	709 487			
	Personnel et comptes rattachés	8C	888 917	888 917			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	832 710	832 710			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 108	10 108			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 188 779	3 188 779			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	34 008	34 008			
	Groupe et associés (2)	VI	3 706 295	3 706 295			
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	2 867 024	2 867 024			
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2					
	Produits constatés d'avance	8L	1 364	1 364			
TOTAUX		VY	12 266 430	VZ	12 266 430		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/02/2016			
I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	21 312		
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	3 553		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	531 536	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2057-315)	XX	531 851	
	Amendes et pénalités	WJ	315	Charges financières (art.212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	(33 901)
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des finisucs					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité excédérée)	SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduits (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
				TOTAL I	WR	891 766	
II. DEDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
		- imposées au taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à l'impôt sur les sociétés)		Produit net des actions et parts d'intérêts (déduire des produits nets de participation)		2A	24 989		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté) (art. 44 septies)	KV	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 octies A)	L5	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K7	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissements	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RESULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)		XJ	3 181 216		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT (reportable en avant (ligne XO)		XN	0		
				XO	3 181 216		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses au 31/10/2016

Libellé	Montant
CICE 01/01/2015 - 31/10/2015	327 451
MECENAT	41 500
Totalisation	368 951

2058A - Déductions diverses au 31/10/2016

Libellé	Montant
CICE 01/01/2015 - 31/12/2015	395 151
CICE 01/01/2016 - 31/10/2016	317 374
Totalisation	712 525



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE
COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM**

N° SIRET : **5 5 1 6 2 0 1 9 8 0 0 0 2 0**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : **DGE IFU 4
8 Rue Courtois**

Néant *

93505 PANTIN Cedex

Exercice ouvert le : **01112015**

clos le : **31102016**

I - REINTEGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)	E2	891 766
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
TOTAL I	E3	891 766

II - DEDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E5	1 701 491
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant la période d'appartenance au groupe	EX	
Plus-values nettes à long terme	EY	
	E6	
	EZ	
	E7	
	E8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	

III - RESULTAT FISCAL

TOTAL II F1 4 072 982

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	
	Déficit (II-I)	F3	3 181 216
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	
	Déficit	F9	3 181 216

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Désignation de l'entreprise STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	526 246	ZW 508 794
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Organic	9K	5 290	9L 5 372
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	531 536	YO 514 166
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
			Montant net à la fin de l'exercice

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DE SUIVI DES DEFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME
COMME SI LA SOCIETE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM**

Néant *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

DGE IFU 4
8 Rue Courtois

93505 PANTIN Cedex

Exercice ouvert le : **01112015**
clos le : **31102016**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a series-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DEFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	3 921 809
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	3 921 809
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	3 181 216
Total des déficits restant à reporter	H9	7 103 025

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 19 % ou à 15 %	A 16,5 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 et 219 I a series-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
		N-2		(2) (3)		
	N-3			(2) (3)		
		N-4		(2) (3)		
	N-5			(2) (3)		
		N-6		(2) (3)		
	N-7			(2) (3)		
		N-8		(2) (3)		
	N-9			(2) (3)		
		N-10		(2) (3)		

(1) L'article 219 I-a series-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (article 219 I-a series-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a series-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-ad et la notice 2032-ad.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES
ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM**

N° SIRET : 55162019800020

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

DGE IFU 4
8 Rue Courtois

93505 PANTIN Cedex

Exercice ouvert le : **01112015**

clos le : **31102016**

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : $1 - (2 + 3) + 4$	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	(3 181 216)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : $6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12$	13	(3 181 216)

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APORTEES AU RESULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : DGE IFU 4
8 Rue Courtois

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

93505 PANTIN Cedex

SIRET Sociétés intégrées : **55162019800020**

Exercice ouvert le : **01/11/2015**

clos le : **31/10/2016**

Néant *

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions			
	CA		CB			
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				3 181 216		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 5 du CGI)	CD					
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 2 du CGI)			CI	24 990		
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI)			CE			
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CF		CG			
Abandons de créances et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 6 du CGI)	CH		CH			
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquièmes A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK					
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN			
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO			
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV			
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (2)	CR		CS			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW			
TOTAL	CX		CY	3 206 206		
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)	CZ		DA	3 206 206		
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19% (5)	Taux de 15%	Taux de 0% (4)	Taux de 19% (5)	Taux de 15%	Taux de 0% (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus et moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %				A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %						
Plus-values à 19% (art 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)				B3		

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contradiction avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.

(4) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(5) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	10 166 216	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(946 493)		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
	TOTAL I	ØF	9 219 723			TOTAL II	ZG		9 219 723				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ		22 448		34 160				
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT		2 763 863		2 314 402				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	308 752		XQ		450 334		469 381				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU		20 791		6 158				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS		377 319		388 940				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST		4 042 237		3 660 008				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ		7 654 544		6 838 889				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW		303 363		311 822				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			ØZ		1 207 553		1 166 050				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX		1 510 916		1 477 872				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY		829 412		587 543				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		566 261		463 557				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2015) *				ØB		9 369 414						
DIVERS	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0				YP		290		289				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		0,25 %		0,38 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP												
										- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	(3 181 216)	Plus-values à 19%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 19%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	J	5 8 8 8 0 1 4 6 4 0 0 0 4 5							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM

Néant ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt *		Autres amortissements *	Valeur résiduelle
			(1)	(2)		
1 Logiciel	11 005			11 005		
2 Matériel techniques	316 052			303 476		12 576
3 Matériel bureau	12 731			12 731		
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				19%	15% ou 16%	0%	
1							
2	12 576						
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquies à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM**

Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a series-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 ME
(art. 219 I a series-0 du CGI) ② *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme:	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM					Néant <input type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise : STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERM		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/11/2015 et clos le : 31/10/2016		Durée en nombre de mois 12
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	1 929
Production vendue - Biens	OB	(300)
Production vendue - Services	OC	24 757 520
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 000
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	5 151
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 565 308
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	26 331 608
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	1 482 057
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	9 132
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	7 334 080
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3 002 262
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	11 827 532
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	CG 14 504 076
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	14 504 076
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	26 324 457
Période de référence	GY	
	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **31/10/2011**

N° SIRET **55162019800020**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

ADRESSE (voie) **21. avenue de l'Europe**

CODE POSTAL **13090** VILLE **AIX EN PROVENCE**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	134 592
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	408

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **S.A.** Dénomination **SATHEL**
 N° SIREN (si société établie en France) **775643356** % de détention **61,06** Nb de parts ou actions **82 435**
 Adresse : N° **200** Voie **AVENUE DU CASINO**
 Code postal **69890** Commune **LA TOUR DE SLVAGNY** Pays **FRANCE**

Forme juridique **S.A.** Dénomination **GROUPE PARTOUCHE**
 N° SIREN (si société établie en France) **588801464** % de détention **38,63** Nb de parts ou actions **52 157**
 Adresse : N° **141** Voie **BIS RUE DE SAUSSURE**
 Code postal **75017** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/11/2016

N° SIRET 55162019800020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL

ADRESSE (voie) 21, avenue de l'Europe

CODE POSTAL 13090 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique S.A. Dénomination CASINO LES FLOTS BLEUS

N° SIREN (si société établie en France) 058805003 % de détention 99,96

Adresse : N° Voie AVENUE WILSON

Code postal 13600 Commune LA CIOTAT Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N°2079-CICE-FC-SD

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI
 (article 244 quater C du Code Général des Impôts)
 Dépenses engagées au titre de l'année civile 2015
FICHE D'AIDE AU CALCUL

**Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration.
 La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la
 compétitivité et l'emploi.**

Exercice ouvert le **01112015** Clos le **31102016**

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise		N° SIREN de l'entreprise	
STE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL 21, avenue de l'Europe 13090 AIX EN PROVENCE		551620198	
		Ancienne adresse (en cas de changement) :	
Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	X	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
		S.A. GROUPE PARTOUCHE 141 BIS RUE DE SAUSSURE 75017 PARIS	588801464

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT	ANNEE CIVILE 015	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) ¹	1	6 585 850
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6,00 %) ²	2	395 151
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ³ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6,00 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	395 151
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	395 151

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
	1	2	3	
TOTAL			7	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Pour les rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 7,5 %

³ CE § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.